BULLETIN MUNICIPAL
N°50

Bien vivre à Ambazac

Ville nature

JANVIER 2022

La ville d'Ambazac vous adresse ses

Meilleurs voeux

pour l'année

2022

Une nouvelle année, une ville toujours à vos côtés

environnement

FOCUS | Du champ à l'assiette : la ville va faire pousser ses propres légumes bio pour alimenter la cantine

p.10

commerce

Réunion avec les commerçants : bilan plus que positif pour l'opération "bons d'achat"

p.17

solidaire

DOSSIER | Désertification médicale : communauté médicale et municipalité main dans la main pour essayer d'agir à leur échelle

p.30

SOMMAIRE

À VOS APPAREILS PHOTO !

Envoyez-nous vos plus beaux clichés pour paraître dans le bulletin !

Une belle bogue révélant ses châtaignes. *Christiane Nadalie*
Double arc-en-ciel pris des hauteurs du Mont Gerbassou. *Gilles Paul Henri*

VIE LOCALE

Le point sur les travaux 4-5
Presque saturé : des travaux sont prévus au cimetière 6
Remise du label environnemental à Eurovia 6
Un nouveau site internet au service de ses habitants.....7
Bienvenue à Ambazac ! 7
La disparition de la petite boutique à l'Office de tourisme ?....8
Le service transport de la Région s'implante à Ambazac.....8
Une question logement ? Pensez à l'ADIL 87 ! 9
Élections 2022 : mettez vos informations à jour 9
Absence d'articles sur Ambazac dans le Populaire.....9
FOCUS Du champ à l'assiette : la ville va faire pousser ses propres légumes bio pour alimenter la cantine 10-11

ENVIRONNEMENT

Ambazac et ses émissions de gaz à effet de serre 12
Du miel 100% ambazacois 13
La recette du mois : le pain d'épices 13
Remise des diplômes du fleurissement annulée 16
En route vers l'autosuffisance des bâtiments municipaux 14
Les graines du futur verger communal..... 15

COMMERCE

Limouzi secrétariat : 16
Noël à tous les étals.....16
Réunion annuelle avec les commerçants ambazacois 17

ENFANCE & JEUNESSE

Le spectacle de "Patouch la mouche" 18
Découverte des traditions alsaciennes de Noël à Prévert..... 18
Initiation aux barrages hydroélectriques à Prévert..... 18
Des nouvelles de l'ALSH 19
L'école de musique intercommunale à Cézanne 20
Qu'est ce que le LOKDO ?..... 20
Des nouvelles du collège Jean Moulin 21
Le CMJ dresse un premier bilan et poursuit ses projets 22

VIE SPORTIVE & ASSOCIATIVE

La parole à Forrest Dogs 23
La parole à l'Elan Cycliste 23
La parole à la Gym Volontaire Ambazac.....24
La parole au Handball Club Ambazac 24
La parole au Tennis Monts d'Ambazac 25
La parole à Lou Gerbassou.....25
La parole à Festi'Zac.....26
La parole à la FNATH 87 26
La parole au Comité de Jumelage 27
La parole au CASA 27

SOLIDAIRE

La parole au Foyer de vie pour adultes handicapés.....28
Des lutins de noël ont été aperçus à Ambazac 28
Bilan de l'édition 2021 du Téléthon 29
DOSSIER Désertification médicale : agissons !.....30-32

DIVERS

Ambazac d'hier et d'aujourd'hui ! 33
Ambazac avant / après 34
Tribunes politiques 35-36

FESTIVE & CULTURELLE

La Nature en fête à Ambazac 36-37
La collection du musée s'enrichit grâce à deux dons.....37
Histoire : Le recensement d'Ambazac en 1759.....37
La bibliothèque municipale au service des écoles de la ville.....38
L'agenda de la bibliothèque 38
Coup de cœur pour Jean Hegland 38
C'est parti pour Je lis, j'élis ! 39
Réaménagement de l'espace des revues 39
Culture and Co : Programme culturel 2022 39
Nouvel accès pour le musée minéralogique et IZIS.....28

MAIRIE D'AMBAZAC
Place de l'Hôtel de Ville 87240 AMBAZAC
Horaires d'ouverture : Lundi, mercredi et vendredi :
8h00-12h00 // 13h40-17h00
Mardi, jeudi : 9h00-12h00
Samedi : 9h00-12h00 (état civil uniquement)
Tél. 05 55 56 61 45 - Fax 05 55 56 86 36
E-mail : accueil@ambazac.fr
www.mairie-ambazac.fr
Suivez l'actualité de votre ville sur notre page facebook @mairieambazac

Direction de publication : Stéphane Ché
E-mail : deleg.communication@ambazac.fr
Crédits Photos : Libres de droit, Mairie d'Ambazac, Freepik
Réalisation et conception :
Agence Dame de Carreau
Impression :
Rivet Presse Édition (Limoges)
Imprimé à 3050 exemplaires.

CHÈRES ASSOCIATIONS VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAÎTRE UN ARTICLE DANS LE BULLETIN
Vous avez 280 mots pour vous exprimer.
Vous pouvez faire parvenir vos textes au format word et vos photos ou logos au format jpeg (1 Mo pour une bonne résolution) à l'adresse suivante : communication@ambazac.fr

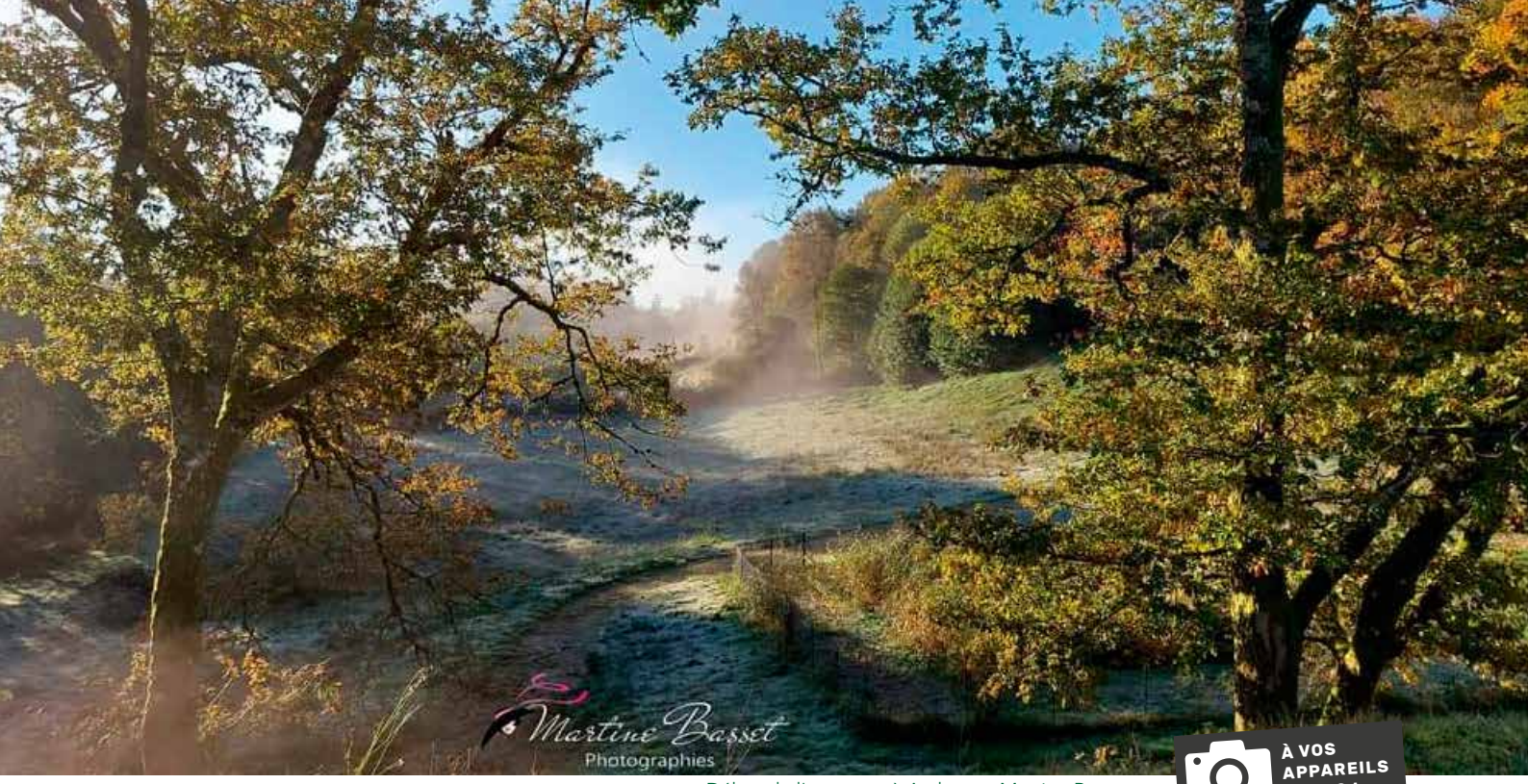

Début de l'automne à Ambazac. Martine Basset.

À VOS APPAREILS PHOTO !

CHERS AMBAZACOISES ET AMBAZACOIS,

Nous venons de traverser une deuxième année marquée par le Covid. La cérémonie des vœux que nous avions espoir de tenir en ce début d'année sera finalement annulée pour la seconde fois consécutive. Il a également fallu de nouveau annuler la journée conviviale de remise des colis à nos aînés. Les élus et bénévoles du CCAS ont reconduit le portage à domicile des colis, permettant ainsi un contact et des échanges attendus avec nos concitoyens avant les fêtes.

Un des faits marquants de la pandémie cette année a été l'impact accru sur nos écoles et notre garderie lors du trimestre écoulé. Nous avons dû, la collectivité, la communauté éducative et les parents, réagir et nous adapter, souvent au dernier moment, aux protocoles sanitaires, ordres et contre-ordres émanant de l'Agence Régionale de Santé ou de l'Éducation Nationale. Je remercie chacun d'entre vous pour votre réactivité. J'espère que les quelques rares personnes qui ont manifesté critiques et impatience comprendront que nous n'avons d'autres choix que d'appliquer ces protocoles, même s'ils sont parfois contradictoires.

Nos personnels et les personnels enseignants ont au contraire besoin de toute votre bienveillance en ces moments difficiles qui se prolongent.

Une de vos incompréhensions de cette fin d'année a également été la fermeture du centre de vaccination. Elle a été décidée avec les soignants à un moment où la fréquentation du centre était au plus bas et ne nécessitait plus la mobilisation de tant de moyens humains. En même temps, et suite aux annonces gouvernementales, les possibilités de vaccination se sont redirigées chez tous les médecins et pharmaciens. Face à la nouvelle hausse de vos demandes, nous avons décidé de reprendre notre collaboration avec la communauté médicale en installant une structure provisoire au groupe médical, permettant ainsi d'assurer une meilleure prise en charge à Ambazac pour une troisième dose.

Les changements de cap espérés suite à la crise que nous traversons n'ont pas eu lieu, bien au contraire et la période préélectorale propice à toutes les promesses débute. Nous nous en tenons et nous en tiendrons pour notre part à maintenir coûte que coûte, voire à développer le service public, votre service public, au travers d'actions concrètes et en concertation avec les acteurs de terrain, comme nous continuons de le faire avec le secteur médical.

Cette année a quand même été l'occasion de mettre en œuvre des projets qui vous sont destinés et de répondre à vos attentes malgré cette crise sanitaire qui voudrait nous faire oublier tout le reste. Ce fut par exemple l'occasion de terminer le Pumptrack qui peut maintenant vous accueillir avec vos vélos. La météo capricieuse de cet automne nous a empêché par deux fois de l'inaugurer, ce n'est que partie remise !

Nous avons également pu répondre à une attente de longue date de nos amis de la pétanque qui souhaitaient avoir une structure couverte pour leur pratique favorite par tous temps. C'est maintenant chose faite.

Nous avons enfin réalisé cet automne notre première fête de la Nature : ateliers, conférences, débats entremêlés d'animations en tous genres et pour tous les âges étaient de mise. Une première édition réussie grâce à vous et qui en appelle d'autres.

Il ne me reste qu'à vous présenter mes meilleurs vœux de bonheurs simples pour une année 2022 où je souhaite que la bienveillance et le souci de l'autre l'emportent sur l'amertume et l'individualisme. Prenez soin de vous et de vos proches.

Stéphane Ché

UN POINT SUR LES TRAVAUX

NOS TONDEUSES ÉCOLOGIQUES À L'ABRI POUR L'HIVER

Des abris en bois ont été construits par les Services techniques de la ville afin d'apporter un peu de confort à nos amis ovins qui œuvrent à l'éco-pâturage en face de la Gendarmerie et aux Brutines. L'achat des matériaux nécessaires à la construction des abris est revenu à 2 100€.

TRAVAUX DE RÉFECTION IMPASSE JEAN GIRAUDOUX

Enduit de la route, trottoirs : l'Impasse Giraudoux a fait l'objet d'une réfection nécessaire pour un montant de 26 000€.

LA VÉGÉTALISATION CONTINUE AVENUE DE LA LIBÉRATION

Artère centrale de la ville, l'avenue de la Libération s'est verdie avec l'installation de plate-bandes végétalisées tout le long de la route.

LES PENSIONNAIRES DU CENTRE ÉQUESTRE AU SEC CET HIVER !

Les travaux d'assainissement ont été terminés au Centre équestre. Les pensionnaires équins en sont les premiers heureux puisqu'ils n'auront plus les pattes dans l'eau. Dans les semaines à venir, un tunnel pour le foin sera posé, afin qu'il puisse être stocké au sec.

LA VILLE S'AFFICHE EN GRAND AU GYMNASE

Un logo de la ville géant a été installé dans le Gymnase près du collège affichant en grand le soutien de la ville à la vie sportive et associative.

L'INAUGURATION DU PUMPTRACK REPOUSSÉE À CAUSE DES INTEMPÉRIES

Pas de chance ! L'inauguration de cet équipement qui était une idée du Conseil municipal des jeunes n'a pas pu avoir lieu avant l'hiver à cause de la météo. Pourtant une performance d'un champion du monde de Pumptrack était programmée et attendue. La piste attendra dorénavant les beaux jours pour accueillir les premiers aficionados des bosses.

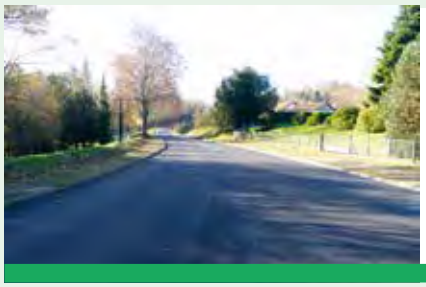

UN NOUVEL ENROBÉ POUR L'AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND

En novembre, le Département a refait le tapis de la route de cet axe très emprunté de la ville. Il ne manque plus que le marquage.

LES PÉTANQUEURS À L'ABRI POUR JOUER

Demande récurrente des boulistes, la municipalité y a accédé en leur installant un tunnel au-dessus d'un terrain de pétanque. Il permettra de pouvoir jouer abrité pour les plus passionnés. L'installation représente un investissement de près de 22 000 € pour la ville.

ÇA AVANCE DU CÔTÉ DES VESTIAIRES DU STADE DE LA MAZAURIE

Après quelques déboires, les travaux ont bien avancé depuis le dernier bulletin. Menuiseries, charpente entre les deux bâtiments, placo, électricité sont maintenant achevés. Prochaines étapes : le carrelage ainsi que divers autres travaux de finition pour une livraison au printemps.

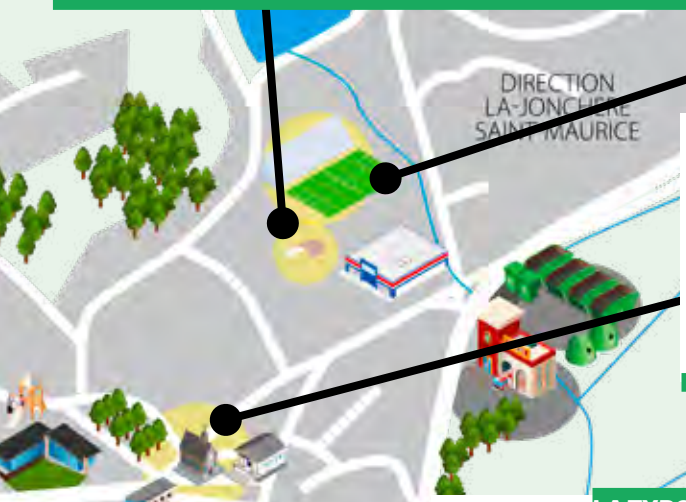

LES VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT ANTOINE FONT L'OBJET D'UNE RESTAURATION

Depuis octobre, une conservatrice-restauratrice de vitraux, céramique et verre, habilitée par les Musées de France a débuté la restauration et la protection des verrières ornementales de notre église. Subventionnés, ces travaux s'étaleront jusqu'en juin 2022 et nécessiteront, pour certains, le démontage de vitraux afin qu'ils soient restaurés en atelier.

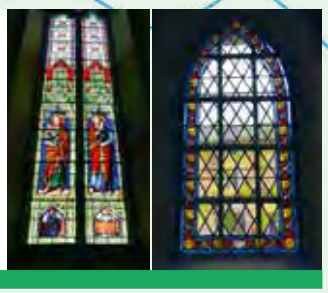

LA TYROLIENNE TANT ATTENDUE EST ENFIN INSTALLÉE AU JARDIN BOURBON

Pénurie de matière première oblige, les petits Ambazacois ont dû prendre leur mal en patience. Finalement, courant octobre, la tyrolienne a pu accueillir ses premiers voltigeurs. Un énorme succès pour cette attraction qui est une idée du Conseil municipal des jeunes. Néanmoins, par respect pour le voisinage, nous demandons aux adultes accompagnant des enfants de veiller à ce qu'ils ne crient pas lors de la descente. Merci pour les voisins.

MISE EN CONFORMITÉ DE L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

Rampe d'accès et porte conformes à l'accueil d'enfants et de personnels en situation de handicap sont maintenant opérationnelles.

TRAVAUX FINIS RUE DES CANTINES

Après quelques semaines de travaux, les habitants de cette rue ont pu la découvrir avec son nouveau visage.

LES ÉLUS À LA RENCONTRE DES HABITANTS DE JUNIAT ET DES COURRIÈRES

Fin octobre ont eu lieu deux réunions publiques, une à Juniat et l'autre aux Courrières, l'occasion de présenter aux habitants les aménagements de la chaussée, qu'ils ont appelé de leurs vœux, et qui sont maintenant prévus dans leur hameau. Ce fut également un moment d'échange plus global entre élus et administrés. Les deux rencontres ont connu un franc succès.

LA FIBRE CONTINUE D'ÊTRE DÉPLOYÉE SUR LA COMMUNE

Bonne nouvelle, tous les travaux de poteaux et de génie civil sont terminés sur la commune. Reste le câblage jusqu'aux hameaux. Encore un peu de patience.

PRESQUE SATURÉ, DES TRAVAUX D'EXTENSION ET LA CRÉATION D'UN ESPACE DE RECUEILLEMENT SONT PRÉVUS AU CIMETIÈRE

Après 140 années d'existence et une première extension en 1976, le cimetière d'Ambazac situé à La Vergne, à deux pas du Beuvreix, est pratiquement saturé. Les travaux d'extension devant répondre à certaines normes et étant onéreux, la Municipalité a pris le temps d'étudier les différentes solutions d'extension et de meilleur accueil des familles.

« Cela fait quelques années que le cimetière approche de la saturation, mais il nous a fallu un peu de temps pour étudier une solution et dégager les fonds nécessaires aux travaux. »
nous explique l'adjoint aux travaux Michel Jandaud.

DEUX TRANCHES DE TRAVAUX PRÉVUES

La décision a donc été prise, non pas de créer un deuxième cimetière, mais d'**agrandir l'existant de près de 8 000m²**. En complément, et pour répondre à une demande des familles ambazacoises, la ville souhaite pouvoir **créer un espace de recueillement plus grand, mieux abrité et plus hospitalier.**

Compte tenu des coûts engendrés par ces deux projets, **deux tranches de travaux sont prévues.** Une première dès 2022 pour l'extension, et une seconde en 2023 pour l'espace de recueillement.

Cette extension, devrait être **disponible** si tout va bien **au printemps 2022,** et permettra de couvrir les besoins de la population pour une durée de 35 ans environ, avec des emplacements de caveaux mais aussi une nouvelle zone pour les cavurnes.

UN CIMETIÈRE RÉGULIÈREMENT ENTRETENU PAR LA VILLE

Désherbage à la main, remise en état des allées : le cimetière fait l'objet d'une attention toute particulière des Services techniques et du Service espaces verts de la ville tout au long de l'année. En témoignent les 900 heures passées par les équipes au désherbage à la main ou au désherbeur thermique, afin de ne pas utiliser de produits chimiques.

FOCUS SUR LES TARIFS

En 2022, les tarifs seront maintenus comme en 2021.

Concessions et espaces cinéraires

Terrain : Emplacement de 1,33mx3m
Pour une durée de 15 ans : 250 €
Pour une durée de 30 ans : 500 €
Pour une durée de 50 ans : 1 000 €

Caveau communal : location
Forfait 1er trimestre d'occupation : 43,30 €
19,70 € / mois supplémentaire (sans pouvoir excéder 3 mois)

Columbarium
Concession d'une case pour 15 ans : 362 €

Cavurne : emplacement de 1m²
Pour une durée de 15 ans : 150 €
Pour une durée de 30 ans : 300 €

Vacations funéraires
20 €/vacation

+ de détails sur le site de la ville : www.mairie-ambazac.fr

REMISE DU LABEL ENVIRONNEMENTAL À EUROVIA POUR LES TRAVAUX AVENUE DE LA LIBÉRATION

Inscrite dans une démarche responsable, l'entreprise Eurovia qui avait été choisie suite au marché public concernant la réfection de l'avenue de la Libération s'est vue remettre un prix pour récompenser ses pratiques environnementales et son contact privilégié avec les riverains concernés par les travaux. L'entreprise qui avait retenu l'attention de l'équipe municipale s'engageait en effet à établir un dialogue régulier avec les personnes concernées par les travaux, ce qui a permis d'éviter désagréments et surprises de dernières minutes pour les riverains. La ville s'est également vue remettre un prix pour sa démarche environnementale.

UN NOUVEAU SITE INTERNET AU SERVICE DE SES HABITANTS

C'est mi-novembre que les Ambazacoises et Ambazacois ont pu découvrir le nouveau site internet de leur ville. Entièrement revu, il propose davantage de contenus, d'informations, mais aussi de fonctionnalités.

Conçu par une agence de communication basée au Dorat, ce site a d'abord été construit pour **répondre aux demandes des habitants. Portail familles, menus de la cantine, pharmacies de garde, annuaire des associations, démarches administratives, actualités …** tout est dorénavant plus accessible dès la page d'accueil. Quelques nouveautés sont également à noter. Premièrement, la **"Carte interactive" permet de visualiser tous les services et infrastructures publics implantés** à Ambazac. En cliquant sur un lieu, vous pourrez accéder à plus de renseignements. **Les offres d'emploi** publiées par la Mairie sont également dorénavant mises en ligne sur le site. Enfin, vous pourrez aussi trouver toutes les informations concernant l**es tarifs municipaux,** que ce soit ceux des **salles à louer, mais aussi de l'eau ou encore du cimetière.** Bien sûr, les "estivants" n'ont pas été oubliés. Un onglet **"Sortir & découvrir"** leur est dédié et permet de leur donner diverses indications pour passer un agréable séjour dans les Monts.

Nous vous invitons donc à venir parcourir le nouveau site de la ville et ainsi découvrir par exemple la vidéo tournée par drone l'été dernier.

RENDEZ-VOUS SUR WWW.MAIRIE-AMBAZAC.FR

BIENVENUE À AMBAZAC !

L'habituelle cérémonie de bienvenue sur notre territoire n'avait pas pu être organisée depuis le début de la crise sanitaire.

C'est donc avec plaisir que les élus ont pu renouer avec cette tradition le samedi 4 décembre. Si les 300 nouveaux Ambazacois arrivés entre 2019 et 2021 n'ont pas tous répondu à l'appel, une cinquantaine d'entre eux a tout de même bravé le froid et la pluie pour venir à l'espace Mont Gerbassou. Après une **présentation de l'ensemble des élus présents** (d'autres étaient en partie mobilisés par l'organisation du Téléthon), Monsieur le Maire a fait une **esquisse des attraits de la commune** au travers d'une présentation photo et vidéo. Il a ensuite demandé aux nouveaux Ambazacois pourquoi ils avaient choisi notre commune. Pour certains le choix a été tout simplement motivé par une **raison professionnelle** alors que pour d'autres c'est un **choix lié à notre localisation géographique et à l'offre de services que propose la ville.** Ou encore, certains l'ont mûrement réfléchi suite à un séjour en vacances alors que pour d'autres il s'agit d'un retour aux sources. L'assemblée a ensuite pu poser des questions aux élus, d'ordre pratique, sur les projets à venir ou encore le milieu associatif et culturel. Ce fut un échange riche et animé. Cette matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié dans la bonne humeur.

POURQUOI N'Y A-T-IL PLUS DE PETITE BOUTIQUE À L'OFFICE DE TOURISME ?

Vous l'avez peut-être remarqué, « la P'tite boutique » présente au sein de l'office de tourisme depuis une vingtaine d'années a malheureusement fermé. Par la vente de produits alimentaires et artisanaux locaux, elle avait pour vocation de soutenir et faire connaître les producteurs et créateurs du territoire.

« Elle présentait également l'avantage d'amener un public local à fréquenter l'office pour s'y approvisionner en denrées alimentaires, ou encore s'informer des manifestations locales par exemple. » souligne Joël Gallard, le Président de l'association Vitrine des Monts du Limousin qui s'occupait jusqu'alors de la gestion de cette activité au sein de l'office.

En 2017, afin de se conformer à la loi, la compétence « Tourisme », dont s'occupait la ville d'Ambazac, a dû être transférée à l'intercommunalité Elan afin que celle-ci puisse coordonner la politique touristique de toutes ses communes membres.

Néanmoins, il y a un an, ce n'est pas sans surprise que les élus d'Ambazac à la Communauté de communes, ainsi que les membres de l'association, ont appris que la décision avait été prise par l'intercommunalité, sans qu'il n'y ait quelconques débats au préalable, de ne plus héberger la boutique de produits locaux. En effet, sur le plan législatif et comptable, il n'est plus possible pour l'Office du tourisme de procéder à la vente des produits pour le compte de l'association Vitrine des Monts du Limousin. Ce que déplore Joël Gallard : *« Nous regrettons cette décision unilatérale, de nombreux Ambazacois aussi. D'autant que la fin de cette collaboration ainsi que la mise en place d'une*

alternative n'ont pas été abordées ou discutées en commission, c'est-à-dire avec les différents représentants Elan. Par ailleurs, malgré plusieurs réunions, nous n'avons pas pu trouver d'accord avec l'intercommunalité. ».

De ce fait, l'Association a essayé de rebondir en proposant des boutiques éphémères pour continuer à aider les artisans et les producteurs du territoire. Une première avait ouvert à Noël dernier, puis forte de son succès avait été reconduite cet été. De nouveau depuis début décembre, la Petite boutique éphémère a élu domicile dans une salle mise à disposition gracieusement par la Municipalité d'Ambazac. *« Nous espérons que cette période n'est que transitoire et que nous allons pouvoir trouver une solution pérenne. »* nous souffle le président de cette association.

LE SERVICE TRANSPORT DE LA RÉGION S'IMPLANTE À AMBAZAC

Jusqu'ici basé à Nantiat, le service transport de la Région a récemment élu son nouveau domicile dans notre ville (mi-janvier), au 9 avenue de la Libération.

Compétente pour tout le nord du département de la Haute-Vienne, l'antenne ambazacoise accueille deux agents qui pourront répondre à vos questions concernant les transports scolaires, que ce soit les inscriptions, les modifications d'informations, la demande de point d'arrêt, etc.

Vous pourrez vous rendre dans leurs locaux du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Il faudra sinon appeler le 0970 870 870 ou se rendre sur le site transport.nouvelle-aquitaine.fr.

RAPPEL

Nous vous rappelons que les transports scolaires sont une compétence régionale et qu'ainsi la mairie d'Ambazac ne prend aucune décision en la matière en cas de conditions climatiques difficiles inattendues et très localisées.

En cas d'intempéries annoncées par les services de Météo France, des informations sur la circulation des services de transport scolaire sont mises en ligne sur le site des transports régionaux : https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/info-trafic.

Nous vous rappelons que lorsqu'un service n'est pas réalisé le matin, le service retour (midi/soir) ne sera pas assuré.

UNE QUESTION LOGEMENT ? PENSEZ À L'ADIL 87 !

C'est un service public d'information sur le logement.

Vous cherchez un logement, vous êtes locataire, vous achetez, vous construisez ou vous êtes propriétaires ? Vous cherchez des informations sur le PTZ, les frais d'acquisition, de plus-value ou encore vous voulez des informations sur la révision de loyer ?

Contactez un des conseillers juristes. Ils vous informeront :

- gratuitement
- en fonction de votre situation
- sur toutes les thématiques liées au logement

Contactez votre ADIL
tél. 05 55 10 89 89
www.adil87.org

Pour toutes les questions relatives aux logements sociaux, veuillez contacter l'Office Public de l'Habitat de Haute-Vienne :
Antenne ODHAC
à Saint-Léonard-de-Noblat
15 r Beaufort
Tél : 09 70 00 88 94
Site web : odhac.fr

adil
Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Vienne

ÉLECTIONS 2022 : C'EST L'HEURE DE METTRE VOS INFORMATIONS À JOUR

Vous savez certainement que se dérouleront au printemps les élections présidentielles et législatives. C'est donc le moment de vous inscrire et/ou de mettre vos coordonnées à jour avant de recevoir votre carte d'électeur.

Les dates sont connues depuis la fin de l'année. L'élection présidentielle aura cette fois lieu un peu en avance le 10 et le 24 avril. Celle des député(e)s se déroulera le 12 et le 19 juin.

Ainsi, pour vous inscrire sur les listes électorales ou procéder à la mise à jour de vos informations, vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour les élections présidentielles, et jusqu'au 6 mai pour les élections législatives. Que ce soit pour vous inscrire ou vérifier que vous êtes inscrits, vous pouvez vous rendre sur le site www.service-public.fr.

ATTENTION, nous vous invitons à être particulièrement attentifs et à vérifier que votre CHANGEMENT D'ADRESSE a bien été pris en compte pour toute la famille, SUITE À LA NOUVELLE NUMÉROTATION ET DÉNOMINATION DES RUES dans le cadre du déploiement de la fibre optique. Pour cela, vous pouvez envoyer un email à etatcivil@ambazac.fr, appeler ou vous rendre en mairie.

ABSENCE D'ARTICLES CONCERNANT AMBAZAC DANS LE POPULAIRE

Nous sommes régulièrement interpellés par des citoyens étonnés de ne voir que de trop rares articles sur notre ville dans Le Populaire.

De nombreux lecteurs du quotidien sont en effet en demande de plus d'informations sur leur commune. C'est pourquoi la Municipalité, voyant ses communiqués de presse trop souvent non publiés, a interrogé le journal sur cet état de fait afin de trouver une solution.

Suite à la décision du journal de supprimer la page concernant Ambazac, principale ville du canton et du nord de la Haute-Vienne, la raréfaction des articles portant sur notre ville s'est intensifiée. Cérémonies, événementiel, articles d'information : nous tenons à informer les citoyens ambazacois que cela n'est pourtant pas faute d'envoyer de nombreux communiqués de presse au correspondant du journal sur notre secteur.

Parce que la presse papier constitue le seul moyen d'information d'une partie de notre population, Monsieur le maire a pris l'initiative de contacter la rédaction du Populaire pour connaître la raison de ce traitement médiatique et trouver une solution pérenne à ce problème de communication.

DU CHAMP À L'ASSIETTE : LA VILLE VA FAIRE POUSSER SES PROPRES LÉGUMES BIO POUR ALIMENTER LA CANTINE

Pour la Municipalité, la relocalisation d'une partie de la production des denrées alimentaires, utilisées pour garnir les assiettes des écoles et des accueils de loisirs, constitue une étape supplémentaire dans la démarche d'alimentation plus responsable et locale, enclenchée il y a déjà 3 ans. « *Dans le contexte environnemental actuel, il s'agit non seulement d'un projet plein de bon sens mais aussi d'un acte politique. Nous souhaitons à notre échelle, faire réfléchir et proposer des alternatives qui répondent aux enjeux sociétaux d'alimentation durable et de qualité.* » *précise Peggy Bariat, adjointe aux affaires scolaires.*

Une volonté de la municipalité d'aller plus vite et au-delà de la loi

Parmi les projets ambitieux et structurants du mandat, figure la **création d'une exploitation de maraîchage en agriculture biologique afin de promouvoir pour les écoliers une alimentation saine, sûre et durable.** Pour aller plus loin que la loi Egalim, qui prévoit un approvisionnement des restaurants scolaires avec 50% en produits de « qualité et durables », dont au moins 20% de produits biologiques, la municipalité travaille depuis 2017 sur l'approvisionnement de la cantine en circuits courts et bio. En parallèle, de nombreuses démarches pour **relocaliser la production de fruits et légumes utilisés dans notre cantine** ont été étudiées. Or, c'est bien **l'installation d'une exploitation maraîchère qui semble aujourd'hui faire le plus sens.** Plusieurs grandes villes en France, notamment en région parisienne, mais aussi à Vannes ou encore à Toulouse ont déjà opté pour cette solution.

A la recherche de la bonne parcelle

Même si Ambazac ne dispose pas des mêmes moyens techniques et financiers que les grandes métropoles qui mettent habituellement en place ce type de projet, la commune dispose d'avantages notables, notamment en termes de **sols préservés de pollutions urbaines ou industrielles.** Les recherches foncières ont rapidement conduit à étudier la faisabilité d'un **projet proche du bourg, le long de la RD914 sur des parcelles communales** que la déprise agricole a laissées se boiser ces dernières années. Situées dans la zone de classement agricole de notre Plan Local d'Urbanisme, elles pourraient retrouver leur usage d'autrefois. Des visites sur site avec des techniciens de la Chambre d'Agriculture ont permis d'évaluer les atouts, les contraintes et les besoins d'un tel projet. Le **diagnostic** a été complété lors de rencontres avec le **Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne et la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural de Haute-Vienne.** Il en ressort qu'Ambazac dispose à cet endroit d'une surface exploitable de **2 hectares** avec un bon potentiel agronomique. L'organisme de **certification « Qualisud »** a déjà pu attribuer la certification de production en agriculture biologique à cette parcelle.

La future parcelle de maraîchage se trouve le long de la route D914. Les élus se rendent régulièrement sur place pour voir l'avancement des travaux. Une ancienne pêcherie est présente sur la parcelle. Elle accueillait jadis les eaux d'une source. Un travail de restauration est prévu a posteriori. Une cinquantaine d'arbres répertoriés seront aussi conservés pour permettre de conserver une barrière végétale et des zones d'ombres. L'éclaircie a débuté mi-décembre avec une entreprise locale.

Qui dit fruits et légumes, dit stockage, mais dit aussi eau

En plus de **disposer à proximité d'une maison et de hangars pour le stockage des fruits et légumes, ainsi que celui des engins agricoles,** cette parcelle présente l'avantage de se trouver proche du centre-bourg, ce qui n'est pas négligeable en termes d'accès pour la commercialisation, ou encore pour organiser des **animations pédagogiques avec le public scolaire.** Autre point essentiel : la **présence abondante d'eau à proximité de la parcelle.** Une nouvelle fois, les différents intervenants extérieurs ont pu confirmer la faisabilité et la pertinence du projet en ce lieu puisqu'un système de pompage depuis la **retenue du Petit Jonas** est réalisable.

Feux au vert pour la première étape

Forte de ces diagnostics et des validations administratives nécessaires, la Ville a pu programmer mi-décembre le **début de la remise en état de la parcelle, avec notamment le déboisement et la préparation des sols avant la mise en culture.** Des mesures de précaution ont été appliquées afin de préserver la qualité des sols. En attendant que le terrain soit prêt, la Municipalité, de son côté, **réfléchit aux différentes possibilités de gestion de la future exploitation.** Régie, bail, convention : toutes les options sont encore sur la table et font l'objet de simulations. Affaire à suivre.

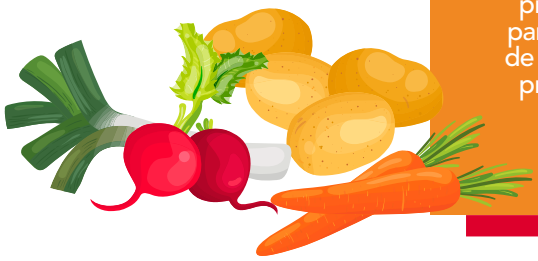

VOUS ÊTES PRODUCTEUR
et vous souhaitez participer à l'approvisionnement du restaurant scolaire de la ville ?
Nous invitons tous les producteurs locaux souhaitant participer à l'approvisionnement de notre restauration collective à prendre contact avec la Mairie ou par courriel à adj.education@ambazac.fr.

POURQUOI LA VILLE D'AMBAZAC MESURE-T-ELLE SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ?

Comme nous l'avions déjà évoqué dans le précédent bulletin, Ambazac a non seulement été la première commune de l'ancienne région Limousin à avoir réalisé son "Bilan Carbone®", mais elle est aussi l'une des seules à l'avoir actualisé récemment de manière volontaire. Loin d'être un acte de communication, la Ville souhaite grâce à ce document cibler les domaines dans lesquels elle peut s'améliorer en termes de pollution et de consommation, et ainsi réaliser des économies à l'heure où les deniers publics se raréfient.

3 QUESTIONS À RAFAEL SOLANS-EZQUERRA,
2e adjoint de la commune en charge de l'urbanisme et de l'environnement, du développement durable et de l'agriculture.

DE QUOI PARLE-T-ON LORSQU'ON ÉTABLIT UN "BILAN CARBONE®" ?

Pour faire simple, c'est un outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui tient compte des énergies fossiles, directes ou indirectes, utilisées pour créer un produit, ou dans notre cas un service. Restaurant scolaire, équipements sportifs, chauffage, combustibles, éclairage public et espaces verts... sont autant d'éléments de notre vie quotidienne concernés par ce bilan. Car ces services aux citoyens sont sources d'une consommation énergétique qu'il s'agit de maîtriser, pour répondre aux enjeux environnementaux, tout en conservant la qualité.

POURQUOI LA VILLE ÉTABLIT-ELLE UN DIAGNOSTIC DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ?

Même si nous ne sommes pas concernés par les lois « Engagement National pour l'Environnement » et "Transition énergétique pour la croissance verte" rendant obligatoire ce diagnostic pour les collectivités territoriales de plus de 50.000 administrés tous les 3 ans, notre Municipalité pense que grâce à ce bilan, nous pouvons tirer de précieux enseignements servant à améliorer notre impact environnemental, la qualité de nos services, et notre budget. C'est tout le sens du développement durable.

COMMENT EST-IL ÉTABLI, ET QUE RÉVÈLE-T-IL ?

Le "Bilan Carbone®" reflète les activités de la Ville en matière de services rendus. Il a permis de passer au crible les consommations municipales en termes d'énergies, d'intrants (fournitures de bureau, matériaux de construction ou encore nourriture de la cantine), de déplacements, d'informatique etc. L'analyse de nos consommations révèle, sans surprise, que les catégories les plus émettrices de CO_2 sont les intrants avec 88% des émissions de GES et les énergies avec 9% du poids total de nos émissions. 94% des intrants sont en fait constitués des matériaux de construction qui sont utilisés au quotidien pour les petits travaux de maintenance.

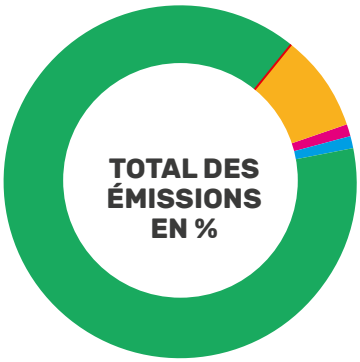

Énergies : 343 t de Co_2

Hors énergie : 10 t de Co_2

Immobilisations : 38 t de Co_2

Déplacements : 47 t de Co_2

Intrants : 3 288 t de Co_2

COMMENT LA VILLE COMPTE-T-ELLE CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DE 30% DES ÉMISSIONS DE LA FRANCE D'ICI 2030 ?

Une série de préconisations a été formulée par catégories, en vue de réduire nos émissions globales d'au moins 30% d'ici 2030 par rapport à nos émissions de 2005, ceci pour répondre aux obligations européennes auxquelles la France s'est engagée. A titre d'exemple, cela implique de réfléchir au remplacement de la flotte de véhicules à essence et diesel par des véhicules électriques. Il faut également poursuivre notre travail concernant l'éclairage public, privilégier les déclenchements par des détecteurs de mouvements, ainsi que les lampes LED. Il faut aussi que nous portions une attention particulière aux matériaux de construction que nous utilisons, en privilégiant le local et le durable, comme le bois. Enfin, nous souhaitons développer notre indépendance énergétique en produisant au maximum l'électricité dont les bâtiments municipaux ont besoin.

Voiture électrique de la ville.

Une des catégories les plus émettrices de CO_2 sont les intrants avec 88%. Un travail va être réalisé sur l'approvisionnement en matériaux de constuctions pour qu'ils soient plus locaux.

DU MIEL 100% AMBAZACOIS

Nicolas Fermond, apiculteur, explique le cycle de vie d'une ruche aux enfants. Prise en main d'un cadre de ruche.

Adoptée en Conseil municipal début décembre, une convention liant la commune avec un apiculteur du territoire est venue concrétiser le vœu du Conseil municipal des jeunes (CMJ) d'implanter un rucher dans notre commune.

C'est une idée des enfants plébiscitée par les élus adultes qui a été mise sur pieds en un temps record. En octobre dernier les enfants du CMJ ont décidé d'œuvrer pour la biodiversité dans notre commune au moyen de l'implantation d'un verger communal, ainsi que de ruches. Nicolas Fermond, un apiculteur basé à Saint-Sylvestre, a accepté de les rencontrer pour leur expliquer son métier, mais aussi répondre à toutes leurs questions.

En lien avec les Services de la ville et les élus adultes, trois lieux d'implantation ont par la suite été choisis pour y installer des ruches. Deux se situent non loin du centre-bourg, au Pont du Petit Jonas et près du Beuvreix, ce qui permet d'envisager des ateliers pédagogiques avec les écoles et les centres de loisirs. Un dernier lieu, plus isolé près d'une station de captage d'eau au nord-est de la ville permettra aux abeilles de pouvoir butiner en toute quiétude. Les ruches vont être installées progressivement avant le printemps, période à laquelle la vie de la ruche repart de plus belle, avant qu'une première récolte de miel soit faite entre juin et juillet. Une petite partie de la récolte sera restituée en pots de miel 100% ambazacois à la commune.

Pour le printemps, les enfants souhaitent préparer des panneaux informatifs et didactiques aux abords des ruches qui seront accessibles à tous les Ambazacois, moyennant de la prudence et du respect pour ces insectes dont nous ne pourrions nous passer.

Une première récolte de miel est prévue au début de l'été.

Installation des supports de ruches par les Services Techniques. Ils devront à termes supporter des ruches pesant entre 35 et 50 kg en fonction de la quantité de miel.
Les premières ruches installées rentreront en activité au printemps.
Visite des élus du CMJ au Pont du Petit Jonas pour voir l'installation des premières ruches.

La Recette du mois

Ingrédients :

Pour la pâte brisée maison aux épices, ou à défaut une pâte brisée du commerce

- 160 g de farine (T45)
- 180 g de miel des Monts d'Ambazac (plus il est foncé, plus la pâte aura un bon goût)
- 60 g de beurre
- 1 à 2 cuillères à café d'épices à pain d'épices (à défaut le faire soi-même avec les épices en poudre de gingembre, clou de girofle, de muscade et de cannelle)
- 7 g de bicarbonate
- 70 g de lait

Pain d'épices avec du miel des Monts

On le mange à Noël avec le foie gras, c'est aussi pour certains une véritable madeleine de Proust. En attendant de récolter le miel ambazacois, suite à la pose de ruches au Pont de Jonas, voici la recette du mois.

Préparation

1.) Faites préchauffer votre four à 155°C.
2.) Faites fondre votre beurre et laissez-le refroidir. Pendant ce temps, faites chauffer le miel à feu très doux, dès qu'il est liquide, le sortir du feu.
3.) Tamisez la farine, ainsi que les épices et le bicarbonate.
4.) Dans un récipient, mélangez le miel et le lait. Ajoutez ensuite le beurre fondu. Puis enfin, les poudres tamisées. Mélangez bien.

5.) Beurrez et farinez votre moule à pain d'épices, et versez-y votre appareil.
6.) Enfournez pour 1 heure de cuisson, en position chaleur tournante de préférence. En fin de cuisson, vous pouvez éventuellement couvrir votre pain d'épices avec une feuille de papier alu si vous avez peur qu'il brunisse trop.
7.) Lorsque votre pain d'épices est cuit, sortez-le du four et laissez-le refroidir dans son moule.

LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES DES PLUS BELLES MAISONS FLEURIES DE NOUVEAU ANNULÉE EN 2021

La cérémonie de remise des prix pour les plus belles maisons fleuries d'Ambazac a malheureusement dû être annulée cette année encore. Une fois de plus, ce sont les élus du Conseil municipal qui se sont déplacés aux domiciles des lauréats pour leur remettre diplômes et cadeaux. Cette année, 7 lauréats ont été récompensés, classés dans 5 catégories différentes. Que ce soit par le fleurissement d'une maison ou d'un jardin, ils se sont tous distingués par la qualité, notamment esthétique, de leurs efforts.

Par cette distinction, la Municipalité souhaite récompenser et remercier ses citoyens qui par l'attention portée au fleurissement et aux espaces verts en général, contribuent non seulement au charme de notre ville, mais également au bien-être et au bien-vivre. Grâce à leur travail floristique, ces habitants participent à l'intérêt général en enrichissant la ville d'une multitude de couleurs.

La ville essaie de prendre sa part dans la végétalisation et l'embellissement de nos espaces verts publics, tout en n'ayant plus recours à certaines méthodes ou intrants qui sont sources de pollution.

Deux des sept extérieurs récompensés cette année.

EN ROUTE VERS L'AUTOSUFFISANCE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Tel le petit colibri qui apporte sa goutte d'eau pour éteindre le feu de la forêt, la Municipalité souhaite contribuer aux objectifs de la France en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, lesquels sont responsables du réchauffement climatique. Pour se faire, la ville travaille sur sa dépendance aux énergies fossiles.

C'est une chasse aux énergies fossiles (charbon, fuel, gasoil, gaz) qui est engagée à Ambazac au profit des énergies dites renouvelables (hydraulique, photovoltaïque, éoliennes). Bien sûr, Rome ne s'est pas construite en un jour, au même titre que la ville n'a pas les moyens de se passer de ces énergies du jour au lendemain. Cependant, elle peut anticiper et programmer sa transition vers une moins grande dépendance aux énergies carbonées et nucléaires.

C'est en ce sens que le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le 9 décembre un projet de production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur les terrains de l'ancienne décharge, qui se situait peu ou prou à l'endroit de l'actuelle déchetterie, ainsi que sur la parcelle qui se trouve derrière. Le projet, d'une capacité nominale de production de 293 MWh/an, pourra couvrir 41% de la consommation annuelle des bâtiments et services municipaux. Un premier grand pas vers l'autosuffisance.

Cette installation occupera dans un premier temps une surface de 4 000m² sur les 20 000 disponibles. Respectant la faune et la flore déjà implantées sur cette parcelle située à proximité du Beuvreix, l'installation non-polluante pourra voir le jour dès la fin de l'année 2022, et permettra de valoriser un terrain en friche inutilisable à d'autres fins. L'installation devrait être subventionnée à hauteur de 30% et rapidement rentabilisée.

D'autres projets sur des toitures de bâtiments communaux bien exposés sont à l'étude pour poursuivre la démarche de réduction de l'empreinte carbone au-delà des objectifs légaux.

LES ENFANTS DE L'ÉCOLE PRÉVERT SÈMENT LES GRAINES DU FUTUR VERGER COMMUNAL

La création d'un verger communal est une nouvelle étape qui s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de créer les conditions d'une certaine indépendance alimentaire du restaurant scolaire, mais surtout d'éducation populaire, positive et environnementale.

Fin novembre, les élèves de l'école Prévert ont retroussé leurs manches et enfilé leurs bottes pour aller étaler le marc de pomme contenant les graines de ce qui constituera le futur verger communal. Pour les 2 classes d'élèves de CE2 débute un projet baptisé "Opération racines" qu'ils vont suivre pendant 3 ans.

Cette idée, portée par la Conseillère déléguée à la promotion de la culture environnementale Dominique Arrivé, émane d'une rencontre à l'occasion de la Fête de la nature d'octobre dernier et du désir des élus de travailler avec l'association «Les Croqueurs de pommes de l'Ouest Limousin». Celle-ci œuvre pour la préservation des variétés fruitières en voie de disparition, la création de vergers et l'initiation aux techniques de plantation, taille, greffe mais aussi entretien des arbres et de l'écosystème des vergers de plein vent gérés, bien entendu, sans pesticides.

LE BUT ? (Re)donner goût aux petits comme aux grands à l'arboriculture, au fait de manger les fruits que l'on sait produire localement, et puis créer du lien, des moments de partage.

Pour la collectivité, aucun coût direct n'a été occasionné par ce projet puisque le marc de pommes a été gracieusement fourni par un agriculteur, producteur de jus de pommes, cidre et vinaigre bio basé à Royères, Michel Deslandes. Cela a seulement demandé le temps de la part du Service espaces verts de la ville pour la préparation de la parcelle où a été étalé environ 1m^3 de marc de pommes par les enfants.

Il ne reste plus qu'à être patient. Les graines issues de ce marc devraient germer au début du printemps prochain. Ce ne sera que dans un an que les jeunes plants seront alors transférés dans leur parcelle définitive, à côté du cimetière, laquelle a déjà été investie par le Conseil Municipal des Jeunes. Les jeunes élus viennent en effet d'y planter une dizaine de pruniers, poiriers, cerisiers et cognassiers qui viendront compléter ce verger communal. **Rendez-vous dans quelques années pour déguster les premières pommes issues de ce verger !**

CALENDRIER INDICATIF POUR LE VERGER COMMUNAL

Début novembre 2021 Préparation d'un terrain municipal aux abords de la RD914, près du Beuvreix. Pressage de pommes au pressoir et récupération d'environ 1m^3 de marc de pommes bio.

Fin novembre 2021 Les enfants de l'école Jacques Prévert étalent le marc à l'aide de râteaux et recouvrent le tout d'un grillage à mailles fines.

Printemps 2022 Dès la mi-mars, les pépins se transforment. Les enfants participeront à éclaircir et désherber les jeunes pousses qui sortent de terre, ainsi qu'à poser un grillage de protection contre les chevreuils et les lapins.

Eté 2022 De nouveau, éclaircie, désherbage et arrosage par les enfants et le Service des espaces verts de la ville.

Automne 2022 Toujours en lien avec l'école, plantation des premiers pommiers les plus grands (une dizaine de centimètres pas plus ?) dans la parcelle située à côté du cimetière. La plantation d'environ 25 pommiers sera ainsi étalée sur 3 ans dans la parcelle définitive.

Année 2023 En mars, greffe des pommiers et entretien (binage, paillage, arrosage, surveillance…). Des premières visites de vergers seront possibles.

Années 2024/2025 Reprise éventuelle des greffes qui auraient été ratées et première taille de formation des pommiers. L'entretien et la visite du verger se feront toujours en partenariat avec les écoles, l'association et toutes les bonnes volontés.

A partir de 2030 Premières récoltes de pommes et fabrication de jus de pommes made in Ambazac. Dépôt d'une demande de certification par l'organisme « ECOCERT France ».

NOUVEAU SERVICE À AMBAZAC

LIMOUZI SECRÉTARIAT
DÉLÉGUEZ VOTRE ADMINISTRATIF !

S! services à la personne

LIMOUZI SECRÉTARIAT : UNE ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET/OU COMMERCIALE AMBAZACOISE EXTERNALISÉE

Depuis peu, Sandra Labrunie propose ses services de secrétariat indépendant aux agriculteurs, mais aussi aux professions libérales, micro-entrepreneurs, artisans, comités d'entreprise, associations, particuliers.

Archivage, numérisation, rédaction, traitement et diffusion de documents, rédaction, facturation, gestion d'agenda ou de dossiers … Sandra propose tous les services adaptés aux besoins de chaque situation sur site, ou depuis chez elle.

Petit plus non négligeable, il est possible de bénéficier d'avantages fiscaux comme 50% en crédit d'impôt sur ses prestations de services, pour les particuliers.

Pour les professionnels (indépendants, chefs d'entreprise sans salariés, professions libérales), la somme dépensée en service à la personne pour ses prestations administratives « d'ordre privé » est déductible du bénéfice imposable et ouvre droit à un crédit d'impôt de 25% (dans la limite de 1830 € par an), en plus d'être exonérée de charges sociales !

LIMOUZI SECRÉTARIAT
Disponible
du lundi au vendredi
de 09h00 à 18h00
Sandra LABRUNIE
10 rue Molière
87240 AMBAZAC
SUR RDV UNIQUEMENT
Tél : 06 40 84 76 36
sandra@limouzi-secretariat.fr
www.limouzi-secretariat.fr
limouzi-secretariat

NOËL À TOUS LES ÉTALS

En cette période de crise sanitaire qui n'en finit plus, il est important de profiter du moindre instant de joie et de lumière.

Comme vous pourrez le constater de nouvelles illuminations de Noël ont fait leur apparition dans le centre bourg en plus des habituelles décorations (carré mosaïque notamment). En complément de ces traditionnelles animations, la Commission embellissement a proposé que la commune fournisse à tous les commerçants qui le souhaitaient un sapin acheté chez un commerçant local. En contrepartie, l'idée était pour eux de les décorer et de les exposer devant leurs boutiques et ainsi contribuer à l'ambiance de fête dans la ville. Un jury composé des enfants des centres de loisirs a, par la suite, eu pour mission d'élire le sapin le mieux décoré dans la trentaine de participants. Pour cette première édition, c'est "Le petit mag"qui s'est vu remettre un diplôme par les jeunes Ambazacois, pour son travail de décoration.

BILAN DE LA RÉUNION ANNUELLE AVEC LES COMMERÇANTS AMBAZACOIS

C'est un rendez-vous devenu annuel entre les commerçants et les élus de la ville qui s'est déroulé le 1er décembre dernier. Moment d'échange attendu, les thématiques abordées ont été diverses : bilan de l'opération des bons d'achat et de celle des sapins pour décorer la ville à Noël, avancement du projet de réfection de la signalétique en centre-ville …

UN IMPACT POSITIF DE L'OPÉRATION DES BONS D'ACHAT SUR LA VIE ÉCONOMIQUE LOCALE

Le premier point abordé fut celui du bilan plus que positif de l'opération des bons d'achat qui avait été initiée par la ville au printemps. Pour rappel, les presque 3000 foyers de la ville avaient reçu en avril, 3 bons d'achat sécurisés de 5€ à utiliser dans un des 50 commerçants partenaires de la ville. Dans le contexte économique de la crise de la COVID, l'objectif de cette opération était bien entendu de concourir à l'attractivité des commerces locaux en incitant les consommateurs à les découvrir ou à les redécouvrir. 243 bons supplémentaires avaient par ailleurs été distribués aux bénéficiaires de la Croix rouge et des Restos du cœur. A la fin de l'opération en septembre, ce sont plus de 5 800 bons qui ont été dépensés, ce qui représente un taux de retour de 64% des bons d'achat envoyés, et près de 30 000€ directement injectés par la ville dans l'économie locale. Les professionnels présents ont exprimé leur satisfaction concernant ce bilan, et ont même soumis l'idée de réitérer le dispositif ultérieurement.

3000
FOYERS

3
BONS D'ACHAT SÉCURISÉS DE 5€/FOYER

50
COMMERÇANTS

5 800
BONS DÉPENSÉS

64%
DES BONS D'ACHAT ENVOYÉS

30 000€
DIRECTEMENT INJECTÉS PAR LA VILLE DANS L'ÉCONOMIE LOCALE.

LES COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE IMPLIQUÉS DANS L'EMBELLISSEMENT DU BOURG POUR LES FÊTES

Afin de compléter les décorations installées dans l'espace public par la ville, les commerçants volontaires se sont vus proposer gratuitement un sapin à décorer puis à mettre devant leur échoppe. Près de 30 commerçants ont répondu favorablement à cette proposition. Mais attention, la contrepartie exposée aux participants était que leur sapin serait soumis à un jury d'experts en décoration, en la personne des enfants des centres de loisirs.

CONCERTATION CONCERNANT LA RÉFECTION DE LA SIGNALÉTIQUE DES COMMERÇANTS EN CENTRE-BOURG

Depuis quelque temps déjà, certaines difficultés de communication avec la Communauté de communes ELAN, qui dispose de la compétence économie, n'ont pas permis d'avancer aussi rapidement que prévu sur le dossier de réfection de la signalétique des commerçants. Repris en main par la conseillère municipale déléguée à l'économie, Nathalie Nicoulaud, le travail en cours consiste à répertorier les possibilités techniques et leurs coûts. Les commerçants ont pu apporter leurs idées, notamment en ce qu'ils souhaiteraient qu'un plan lisible par zone de commerces soit établi.

REDYNAMISER LE CENTRE-BOURG GRÂCE À L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

En fin de réunion a été évoquée la nécessité de faire revivre l'association des commerçants qui pourrait contribuer à la dynamisation du bourg par le biais notamment d'animations. Les acteurs de la vie locale présents ont alors échangé sur les modalités de remise à flots de l'association. La ville a quant à elle réaffirmé son soutien plein et entier à cette initiative, tant du point de vue technique qu'administratif.

LES TOUT-PETITS DU RAM ET DE LA CRÈCHE CONQUIS PAR LE SPECTACLE DE "PATOUCH LA MOUCHE"

Vendredi 12 novembre, le Relais Assistantes Maternelles Tom Pouce et le multi-accueil « Les galopins » d'Ambazac, ont eu le plaisir d'accueillir 41 enfants et 32 adultes, pour découvrir le spectacle jeune public et familial « Patouch la mouche » inspiré de l'album jeunesse du même nom. Les danseuses Gaelle et Bérénice de la compagnie Cœur en Corps ont enchanté l'histoire avec des chorégraphies drôles et un décor coloré installé pour l'occasion à l'Espace du Mont Gerbassou, gracieusement mis à disposition par la Municipalité pour cette occasion. Enfants, parents, assistantes maternelles et professionnels ont fait la connaissance d'une fée du logis et d'une mouche pas très propre, qui apprennent à s'apprécier malgré leurs différences. Petits et grands ont même fini par mettre de l'ordre et du désordre sur scène en compagnie des danseuses !

INITIATION AU FONCTIONNEMENT DES BARRAGES HYDROÉLECTRIQUES À PRÉVERT

Dans le cadre d'un atelier pédagogique proposé par EDF, Laetitia Torre, une enseignante-conférencière, est intervenue en décembre dans les classes de l'école primaire Jacques Prévert pour initier les enfants au fonctionnement des barrages hydroélectriques, comme ceux de Maureix, Saint-Marc ou encore Chauvant, sur le Taurion. Une seconde partie de l'intervention était axée sur la prévention des risques aux abords des barrages lors des lâchers d'eau. Une animation qui a su captiver les enfants.

DÉCOUVERTE DES TRADITIONS ALSACIENNES DE NOËL POUR LES ÉLÈVES DE PRÉVERT

Pendant deux après-midis de décembre, des élèves de CM2 de l'Ecole Jacques Prévert ont confectionné des biscuits et gâteaux de Noël avec des bénévoles de l'Amicale d'Ambazac-Soufflenheim. Soufflenheim est une petite ville d'Alsace avec laquelle Ambazac est liée depuis la Seconde Guerre mondiale. Pour les bénévoles, l'enjeu était autant de passer un bon moment, que de transmettre leur savoir-faire et leurs connaissances sur les traditions alsaciennes si particulières entourant les festivités de fin d'année.

DES NOUVELLES DES ENFANTS DES ACCUEILS DE LOISIRS ET DE LEURS ANIMATEURS

LES PETITS DE L'ALSH MATERNELLE FUTURS ÉCO-CITOYENS

En partenariat avec le Syndicat départemental d'élimination des déchets ménagers (SYDED 87), les animatrices Jojo et Anaïs ont pu proposer une activité de sensibilisation aux bons gestes de tri aux enfants.

Après une formation sur le circuit des déchets à l'aide de sacs poubelles, camions miniatures, et mini-incinérateurs, les animateurs ont pu défier les enfants sur des questions de tri sélectif. Par la suite, une activité de terrain a permis aux enfants équipés de gants et de sacs poubelle de nettoyer le bois du domaine de Muret. A la fin de cette balade, les futurs éco-citoyens ont pu trier les déchets à un éco-point.

Parallèlement aux activités quotidiennes comme les expériences chimiques, la rédaction d'une lettre au Père Noël, les échanges avec les résidents de la maison de retraite de Muret se poursuivent au travers d'enregistrements vidéo, à défaut de pouvoir leur rendre visite. Pour les fêtes de fin d'année, les enfants ont pu confectionner et leur envoyer des cartes.

MALGRÉ LES PROTOCOLES SANITAIRES, LES ACTIVITÉS CONTINUENT À L'ALSH PRIMAIRE

Pour ce numéro, les animateurs de l'ALSH primaire ont décidé de mettre à l'honneur Nathalie alias « Nanou », animatrice expérimentée qui a obtenu son BAFA en 2002. Elle est particulièrement douée et passionnée par les activités manuelles, la pâtisserie, le tricot, la couture et la relaxation.

Cela tombe bien puisqu'au mois de septembre, des ateliers de relaxation ont été mis en place avec une sophrologue certifiée pour les enfants de l'école Paul Cézanne. Ces ateliers avaient pour but d'apprendre aux enfants à gérer mais aussi réduire leurs stress, anxiété et manque de confiance en soi. Les exercices de postures et de respiration ont permis aux enfants d'atteindre un sentiment de bien-être.

En parallèle, d'autres animations ont été mises en place au cours de ces derniers mois. Les enfants de Prévert ont bénéficié d'ateliers d'initiation à la pratique du skateboard avec l'association Fooap's 87. Des ateliers manuels ont également été proposés tels que des bonhommes en laine, des visages d'automne avec des feuilles, la décoration de citrouilles pour la Fête de la Nature, de la poterie, la création de lampions pour le Téléthon, ainsi que la mise place d'un calendrier de l'avent.

Pour la suite, Nanou, animatrice aux multiples cordes à son arc, proposera prochainement un atelier jardinage en partenariat avec le Service des espaces verts de la ville. Plantation de fleurs et de légumes, étude de la graine jusqu'à germination, fabrication de petites maisons pour oiseaux, observation des insectes seront proposés.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE S'EXPORTE À L'ÉCOLE CÉZANNE

L'Initiative originale de 3 musiciens passionnés a permis aux élèves de l'école primaire de découvrir l'École de musique intercommunale et ses professeurs de guitare, flûte et trompette.

Jointe par l'École de musique intercommunale, la directrice de l'école primaire Cézanne a accepté d'accueillir 3 musiciens pour des interventions dans 6 classes. Les 3 instruments présentés par les professeurs furent la guitare classique, la trompette et la flûte traversière. Après que chaque musicien a présenté son instrument et joué un morceau, la séance s'est terminée par un mini-concert des 3 instruments en symbiose.

Un moment très apprécié des enfants qui ont pu d'ailleurs reconnaître quelques airs familiers comme Pierre et le loup, la panthère rose ou encore Harry Potter.

DES NOUVELLES DU COLLÈGE JEAN MOULIN

Plantation de l'arbre de la laïcité.

Mettre du sens derrière la notion de bien-vivre ensemble

A l'initiative du Département de la Haute-Vienne qui détient la compétence liée aux collèges, la Laïcité a été célébrée le 26 novembre dernier avec la plantation d'un arbre dit de la Laïcité,en présence des représentants du Département, d'élus du Conseil municipal d'Ambazac, des élèves et des personnels du collège. Cette manifestation symbolique a été l'occasion de rappeler le sens de cette valeur essentielle dont découle la liberté de conscience et la liberté d'expression.

Bien-vivre ensemble passe également par la lutte contre toutes formes de violences, afin que chacun se sente bien dans son milieu d'apprentissage et puisse étudier sereinement. C'est à ce titre que le collège se mobilise pour la lutte contre le harcèlement. Elle s'est traduite par des actions de prévention dont a fait partie la journée "Non au Harcèlement", lors de laquelle les classes de sixième et Mme Baudin, CPE, ont arboré des tee-shirts et distribué des flyers. Bien que finalement assez peu touchés par le phénomène, les élèves ont manifesté le souhait de parler du hashtag #anti2010 et de s'emparer de cette « célébrité » d'un genre particulier pour sensibiliser leurs camarades sur les phénomènes d'intimidation. A leur initiative, afin de remplacer l'exclusion par la solidarité, les élèves ont lancé une collecte de fonds pour le Secours Populaire. Cela s'est prolongé, le 6 décembre dernier, avec la première partie du tournage d'un documentaire pour France 2 qui présentera la façon dont différents établissements scolaires luttent contre le harcèlement.

Le collège accueillait cette année le cross départemental de l'UNSS

Le traditionnel cross du collège Jean Moulin s'est mué en cross départemental cette année. Ce sont plus de 1 400 élèves des différents collèges et même lycées de la Haute-Vienne, ainsi que des enfants de l'IME qui se sont réunis à Ambazac pour une course au domaine de Muret. L'enjeu était pour chaque établissement de disputer les places qualificatives pour le cross académique organisé à La Souterraine le 8 décembre. Plusieurs jeunes collégiens d'Ambazac ont relevé ces défis puisqu'ils ont même été qualifiés pour les championnats de France. Félicitations à eux !

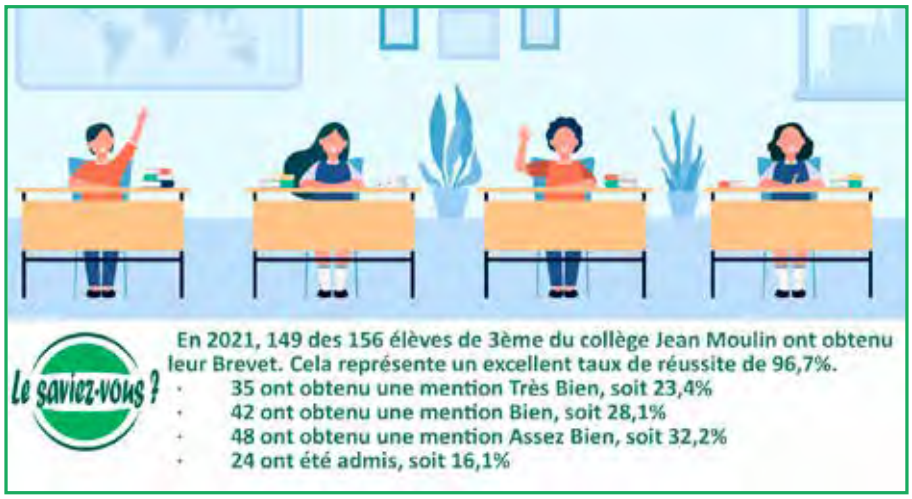

Près de 1400 élèves présents pour le cross départemental de l'UNSS

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DRESSE UN PREMIER BILAN DE SON ACTION ET POURSUIT SES PROJETS AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ DANS NOTRE VILLE

Élus en avril dernier, les petits édiles qui composent le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont d'ores et déjà mené plusieurs projets à bien et comptent bien ne pas s'arrêter là.

Bravo à Zélie et Jihad
pour leurs super citrouilles décorées.

Cette parcelle accueillera à termes les pommiers plantés par nos camarades de CE2 de Prévert. Le responsable du Service espaces verts et son équipe avaient préparé les trous de plantation. Il nous a expliqué comment planter. Une fois en terre, un écriteau a été posé devant l'arbre avec la variété écrite dessus : cerisiers, cognassiers, pruniers et poiriers... Vivement les premières récoltes !

LA PAROLE AUX ÉLUS DU CMJ

Chères (petites) Ambazacoises,
chers (petits) Ambazacois,

Après 8 mois de mandat et parce que nos camarades d'école ont été nombreux à nous le demander, nous avons rédigé un premier journal qui dresse un bilan de notre travail.

Panneaux incitant à réduire la vitesse en voiture à côté des écoles élémentaires, participation à la Fête de la nature avec le premier bal de la citrouille, sélection d'un spectacle de cirque pour toute la famille. Nous revenons sur toutes nos actions dans un journal qui a été distribué à tous les élèves des classes de CP au CM2.

Dans ce premier numéro, nous expliquons aussi comment nous en sommes arrivés à décider d'implanter des ruches et un verger qui appartiennent à tous les habitants. Ces idées ont été validées et félicitées par les élus adultes. Ainsi, le 15 décembre dernier, nous nous sommes donnés rendez-vous au Pont de Jonas pour voir les premières ruches installées par un apiculteur de Saint-Sylvestre. Elles entreront en activité au printemps et une première récolte de miel aura lieu entre juin et juillet. Après, nous avons marché jusqu'au cimetière à côté duquel nous avons planté quelques jeunes arbres qui composeront le futur verger d'Ambazac, avec les pommiers plantés par les élèves de CE 2 de Prévert (cf l'article sur le verger page 17.) Rendez-vous dans quelques années pour récolter ensemble les premiers fruits : cerises, coings, prunes, poires... et pommes !

Pour lire notre journal, rendez-vous sur le site de la mairie, à la page du CMJ !

La parole à FORREST DOGS

ASSOCIATION SPORTIVE DE CANICROSS / CANI- MARCHE

Tu aimes le sport ? Tu aimes ton chien ? Tu aimes les promenades, les rigolades, le partage, la nature, le beau temps, la pluie, la boue et le thé ou café bien chaud ?

Alors Forrest Dogs est fait pour toi. Un nouveau club de canicross basé sur Ambazac qui te propose des sorties hebdomadaires, dans différents lieux, afin de passer de bons moments conviviaux avec nos fidèles compagnons. Si tu souhaites venir faire un essai, nous t'apporterons le matériel et les conseils nécessaires afin que vous passiez, ton compagnon et toi, un super moment ! Prévoir 30 minutes after course pour une boisson, un grignotage, des bla-blas et des sourires.

Peu importe ton niveau, il y en a pour tous les goûts ! De la marche, du footing court ou long, du rythme cool à soutenu, sorties matinale, en journée ou même nocturne. Toutes les races de chiens sont les bienvenues (sauf chien de 1re catégorie), des petits aux grands, des leaders aux suiveurs, des caractériels aux timides... Il en va de même pour les maîtres !

FORREST DOGS
Pour nous contacter
www.forrestdogs.wixsite.com/website
Forrestdogs

La parole à Elan Cycliste d'Ambazac

UNE FIN DE SAISON TRÈS ACTIVE

L'organisation d'épreuves réputées étant devenue une spécialité pour l'Elan Cycliste d'Ambazac, le Trophée des Monts d'Ambazac qui s'est couru en 2 étapes, de ville à ville, justifie bien ce qualificatif. La première étape s'est disputée le 9 Mai entre Ambazac et Bonnac la Côte, la seconde le 19 Septembre sur un parcours difficile tracé entre Ambazac et La Jonchère. Le matin, les jeunes des écoles de cyclisme se sont confrontés sur un circuit des villes d'arrivées, puis l'après-midi ce fut les catégories minime, cadet, junior et sénior.

La journée « Vélo pour tous » s'est déroulée en toute amitié sur le traditionnel circuit, passant par Saint Laurent-les-églises et La Jonchère, avec une trentaine de participants.

Malgré la pluie, le 7 Novembre, le cyclo-cross de Muret sur le circuit André Dufraisse a été l'occasion de rendre hommage à ce dernier grand Champion. Cependant le vainqueur, Kilian Larpe, venu de Charente-Maritime a remercié l'Elan Cycliste pour le tracé du circuit ainsi que sa parfaite organisation. L'épreuve comptant pour le Challenge Nouvelle-Aquitaine du jeune cyclocrossman a drainé un grand nombre de concurrents dans les diverses catégories. Les couleurs de l'ECA ont brillé avec les victoires de Luca Thoureau en Minime et d'Emma Marchessoux en Benjamine.

Pour le Téléthon, une rencontre entre spécialistes et néophytes a rassemblé une trentaine de participants. Les uns se sont testés sur des distances de leur choix, les autres se sont livrés à un train

continu de 20h30 à 0h. L'opération a permis de récolter 200 euros pour la cagnote ambazacoise.

La création de l'école de piste est une idée novatrice que l'équipe du président Dominique Thoureau va mener à bien dès le début de l'année. Une antenne du club siégera au vélodrome Raymond Poulidor ce qui va permettre à de nombreux jeunes de s'initier à la piste avec un encadrement de qualité sous la houlette de Blandine Montoya, avec les responsables de l'animation piste, Fanny Gayant et Marc Staelen.

La prochaine organisation sera la finale du Challenge Nouvelle-Aquitaine de cyclo-cross le 23 janvier à La Jonchère-Saint-Maurice.

L'équipe de l'Elan Cycliste remercie tous ses partenaires et présente ses meilleurs vœux à tous ses supporteurs pour cette nouvelle année.

Contact : Pierre Durieux
Tél. 06 88 55 96 25

Mail : gymvolontaireambazac@gmail.com

Et aussi : notre page Facebook "Gym volontaire Ambazac", où vous trouverez les actualités de l'AGV !

La parole à la GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'AMBAZAC

NOUVELLE RENTRÉE POUR L'AGV

La Gymnastique volontaire d'Ambazac a repris ses activités à la rentrée de septembre et tenu son Assemblée générale en novembre.

Des inscriptions sont possibles en cours d'année.
La saison de la gymnastique volontaire a repris dans l'enthousiasme et le respect des gestes barrière !
Nos activités sont variées et s'adressent à tout public :

- LES ENFANTS DE 3 À 6 ANS sont accueillis par Cathy tous les samedis à 11h au gymnase du Muret pour une initiation à la pratique sportive et le développement de leurs habiletés motrices.
- LES ADULTES ONT LE CHOIX ENTRE TROIS TYPES D'ACTIVITÉS : gymnastique douce ou tonique, stretching, Pilates et ce sur des créneaux adaptés à toutes les situations (lundi soir, mardi après-midi, mercredi matin ou jeudi soir). Celles-ci ont lieu soit au gymnase avec Tylia, soit à l'espace Gerbassou avec Cathy.

Nos animatrices sont diplômées d'État et nous sommes affiliés à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV).

Deux séances d'essai gratuites vous permettront de choisir la ou les activité(s) qui vous convien(nen)t le mieux. Le passe sanitaire est obligatoire et on vous demandera un certificat médical pour finaliser votre inscription.

Nous avons tenu notre assemblée générale en novembre (photos) pour faire le bilan des deux dernières saisons et déterminer les conditions dans lesquelles nous fonctionnerons cette année.

La parole à l'HBC

NOUVELLE SAISON, NOUVEL ÉLAN POUR LE HANDBALL CLUB AMBAZAC !

Après une saison tronquée par la crise sanitaire, les joueuses et joueurs du Handball Club Ambazac ont retrouvé, avec joie, le chemin du gymnase de Muret. Les effectifs ont bien sûr souffert de cette situation délicate.

Mais, l'exploit réalisé lors des Jeux Olympiques cet été, à savoir les deux médailles d'or décrochées par les équipes de France féminine et masculine, a permis de redonner un bel élan au club. Ainsi, la section baby-hand ouverte aux enfants à partir de 3 ans et l'école de handball (labellisée en or par la Fédération Française) connaissent un véritable succès. Le HBC Ambazac, avec à sa tête les co-présidents Serge Brac et François Mouder, poursuit cette année son projet sportif en maintenant une convention avec le club du Palais sur Vienne pour assurer à tous les licenciés une pratique du handball adaptée à leur envie mais aussi ambitieuse. Le club se réjouit du développement de la section loisir adulte où se mêlent « des anciens » joueurs et des parents de jeunes licenciés par exemple. Le handball ne rime pas qu'avec compétition mais également avec convivialité ! Par ailleurs, les dirigeants s'attellent à relancer la recherche de partenaires pour garantir une situation financière saine et aussi pour construire un projet basé sur des valeurs de partage, de dynamisme et d'éducation.

Outre les matchs qui, nous l'espérons, vont continuer à émailler la saison, le HBC Ambazac souhaite pouvoir fêter le 40ème anniversaire du club qui devait être célébré en 2021 et organiser ses deux manifestations phares, à savoir le loto du club le 30 avril 2022 et la célèbre Broc'Amb le 5 juin 2022, moment fort de l'animation de notre belle ville d'Ambazac ! L'équipe de bénévoles du HBC Ambazac a déjà commencé à réfléchir à une organisation qui devra bien évidemment respecter les protocoles sanitaires mais qui doit savoir rester conviviale, à l'image des éditions précédentes. Nous vous invitons d'ores et déjà à consulter notre site (https://www.hbca87.fr/brocamb) pour suivre l'évolution de l'organisation et y retrouver bientôt les modalités d'inscription.

Enfin, si vous êtes intéressés par la pratique du handball, n'hésitez pas à venir prendre des renseignements lors des entraînements au gymnase de Muret ainsi qu'à consulter notre site internet www.hbca87.fr, notre page Facebook ou Instagram.

La parole au TENNIS MONTS D'AMBAZAC

LE TENNIS MONTS D'AMBAZAC

Le TMA a renoué avec les tournois par équipe et a représenté la ville d'Ambazac sur le championnat régional Charles Hervy (1er championnat depuis octobre 2020). L'équipe n°1 sortie de poule a joué jusqu'en demi finale contre le Red Star TC à Limoges en s'inclinant 2/1.

Sur l'année 2021/2022, le club est revenu à 70 adhérents avec des cours pleins le lundi, mardi, mercredi et le vendredi et devrait vous proposer de nouveaux créneaux.

Souhaitant développer le tournoi officiel (avec plus de 100 participants en 2019), ce tournoi connait une augmentation du niveau. Et si la situation sanitaire le permet vous pourrez venir voir des matchs de qualité dans notre beau cadre du Muret

Contact : 06 98 64 84 98

La troupe vous invite à venir nous rencontrer chaque vendredi soir à 20h45 dans nos locaux à proximité du parking scolaire de Muret.

Contact :
wwwlougerbassou@gmail.com

Renseignements-inscriptions
tél. 06 81 65 02 71

La parole à LOU GERBASSOU

UNE RENTRÉE DYNAMIQUE !…
AVEC LOU GERBASSOU POUR FÊTER 60 ANS DE VIE ASSOCIATIVE ACTIVE ET CONVIVIALE

C'est à l'approche d'un anniversaire chargé d'activités, de reconstitutions, de souvenirs partagés avec de nombreuses générations d'Ambazacois que la troupe a abordé la rentrée 2021.

Reconnu dans le monde des arts et traditions populaires, pour la beauté de ses costumes et la qualité de ses prestations, le groupe est né en 1961 de la volonté farouche et tenace de sa fondatrice Marie Rose Beaudisson et de folkloristes Ambazacois, amis et soutiens précieux.

Depuis, de nombreuses générations se sont succédées et ont apporté leurs connaissances des traditions, leur plaisir à la danse et le chant soutenus par des musiciens méritants pour la renommée du groupe.

Et donner à la vie associative du groupe une convivialité particulière pour porter des valeurs humanistes organisées autour de la transmission.

Cette rentrée 2021 est un retour actif après des mois de discrétion liés à la pandémie pour petits et grands.

Pour les 6/12 ans démarrage en septembre de la programmation des « Samedis Folklos » dont le but est l'initiation à la culture limousine, afin de perpétuer les traditions par diverses activités.

Pour les plus grands, la rentrée c'est accueil de nouveaux arrivants et l'initiation à la danse, la comédie et la connaissance des costumes.

Début novembre les bénévoles du groupe se sont mobilisés pour accueillir avec d'autres folkloristes les quelques 130 stagiaires venus de toute la France pour participer aux stages de France Folklore.

Avec l'organisation et la présentation des assises nationales assurée par S. CHASSARD.

Une semaine intense… mais très réussie pour tous les participants.

Pour finir l'année plusieurs ateliers bricolage seront proposés aux enfants (téléthon/marché de Noël)

Cette prochaine année 2022 va être organisée autour de nombreux projets festifs pour commémorer nos 60 ans !

- Accueil les 4/5 juillet d'un groupe folklorique du Gers
- Durant l'été des «ballades animées » dans Ambazac
- Une journée découverte du Patrimoine pour les enfants des écoles
- En fin d'année un spectacle d'anniversaire

Un calendrier chargé que l'on fera découvrir progressivement.

Pour suivre toute l'actualité de Festi'Zac, rendez-vous sur la page Facebook et Instagram, ainsi que sur le site internet : www.festizac.fr

La parole à FESTIZAC

APRÈS UNE BELLE SAISON ESTIVALE, FESTI'ZAC PRÉPARE L'AVENIR.

La team orange a rangé ses t-shirts, après une année 2021 bien remplie.

Tout commence début juillet lorsque Paulette, la caravane itinérante rénovée par la Zac'Team entre en scène dans la commune de Saint Sulpice Laurière. Ainsi au cœur de la communauté de communes ELAN, naissent les Zest'ivales. Quatre dates ensoleillent les soirées d'été, parfois pluvieuses, avec notamment l'artiste Vanupié et les groupes : "Les Fils du facteur", "Le bal chaloupé" ou encore "Une touche d'optimisme".

La rentrée arrive rapidement, les esprits bouillonnent, la troisième édition de Festi'Zac se prépare. Cette année, c'est plus de 2 200 festivaliers qui viennent à la rencontre de la scène locale et de "La rue kétanou" en pleine tournée de leur nouvel album. "La caravane passe" plante également sa tente le vendredi soir, pour entraîner un public conquis à leurs résonances tziganes.

Le t-shirt est raccroché, l'hiver arrive. C'est l'occasion pour toute la team de concocter une année 2022 qui sera riche en diversité musicale. Tout débutera avec les festivités de la Saint Patrick, le 19 mars, à l'espace du Mont Gerbassou. La fête du trèfle sera l'occasion de découvrir des sonorités celtiques, ainsi qu'une spécialité culinaire préparée pour l'occasion.

Enfin le bilan de l'année écoulée nous permet d'ores et déjà d'annoncer une quatrième édition de Festi'Zac : les 16 et 17 septembre 2022, au Domaine du Muret, à Ambazac. La programmation sera dévoilée courant février.

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE de la HAUTE-VIENNE
fnath.org
efficaces et solidaires

La parole à la FNATH 87

VOUS ÊTES VICTIME D'UN ACCIDENT, VOUS ÊTES HANDICAPÉ(E), MALADE OU INVALIDE, LA FNATH 87 EST LÀ POUR FAIRE VALOIR VOS DROITS.

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, reconnue d'utilité publique depuis 2005, fête ses 100 ans cette année.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

3 juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent les adhérents et entreprennent avec eux les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits dans ses domaines de compétence (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite… quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques.

Contacter cette association :
FNATH 87
6 Avenue du Président Sadi Carnot
87350 PANAZOL
Tél. 05 55 34 48 97
http://www.fnath87.org/
fnath.87@orange.fr

La parole AU COMITÉ DE JUMELAGE

PROJECTION DU FILM "MADEMOISELLE MARIE"

Le 8 octobre, le Comité de Jumelage d'Ambazac, en association avec l'ACJNA (Association des Communes Jumelées de Nouvelle Aquitaine), représentée par Madame Robert et l'association OHVR (Oradour – Histoire, Vigilance et Réconciliation), représentée par Madame Malinvaud, a proposé deux séances ciné-débat du film « Mademoiselle Marie ».

L'histoire de ce film se déroule durant le milieu des années 50. Ce film se présente sous forme de comédie musicale, en abordant les sujets d'après-guerre, tels que le retour des prisonniers français et allemands, les évolutions industrielles et agricoles, les jeunes rêvent de loisirs plus nombreux et d'Amérique.

La première séance a eu lieu à la salle des fêtes de St Sulpice Laurière pour les 4e et 3e du collège de cette commune. La deuxième séance pour tout public confondu a eu lieu à la salle des fêtes d'Ambazac. A l'issue de chacune des séances, un débat animé par mesdames Robert et Malinvaud a eu lieu. Elles ont ainsi répondu aux différentes questions du public au sujet de cette période de notre histoire européenne. Un petit livret d'information a été remis à chacun.

Prochaines activités du Comité de Jumelage :

- Assemblée Générale *le 28 janvier 2022*
- Marché de la Bière et des Saveurs Allemandes *le dimanche 3 avril 2022*
- Voyage à Markt-Eckental *du 25 au 29 mai 2022*

Contact : ambazac.markteckental@gmail.com
@CJAMBAZACPSKMARKTECKENTAL

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUERIR

CASA CENTRE D'ANIMATION SOCIALE D'AMBAZAC

La parole à CASA

TÉLÉTHON 2021

Pour sa première participation au TÉLÉTHON, le CASA a pu compter entre autres sur de jeunes bénévoles en devenir.

En effet, le secteur Jeunesse de l'association a mobilisé ses troupes afin de proposer une action locale : **les ados ont donc décidé de proposer un service de nettoyage de pare-brise et un service d'aide au portage des courses en accord avec le site de SUPER U Ambazac.** Grâce à leur détermination, leur bonne humeur et leur dynamisme, une quinzaine d'ados encadrés par Elisa et Xavier et quelques parents volontaires ont réussi à réunir la somme de **250€ de dons.**

En parallèle, l'association tenait un stand, place de la République avec plusieurs actions : **vente de lingettes démaquillantes réutilisables** fabriquées par les bénévoles et les participantes de l'atelier couture de l'association, jeu avec lots **« Devinez le poids de la citrouille » et espace de jeux pour enfants (jeux en bois, chamboule tout…),** sans oublier la participation de la boutique **Méli-Mélo qui a fait le choix d'offrir sa recette des ventes** du samedi 4 décembre au Téléthon. Les tout petits étaient aussi à la fête grâce à Justine et Sophie qui leur ont proposé un atelier motricité.

Cette première participation va permettre de **remettre la somme d'environ 600€ à l'AFM.**

Rendez-vous l'année prochaine…

Remise du chèque de CASA à l'Élue à la vie sportive à Pascale Thomas

LA PAROLE AU FOYER DE VIE POUR ADULTES HANDICAPÉS

Né de la volonté de la municipalité de faire participer les résidents du Foyer de vie pour adultes handicapés (FAAH) à la vie municipale, c'est avec plaisir que nous publions le deuxième article écrit par les pensionnaires des centres d'Ambazac et de Neuvic-Entier.

Ecrit réalisé par les résidents du FAAH NEUVIC-ENTIER / AMBAZAC pour le bulletin municipal d'AMBAZAC

Notre journée se déroule comme suit : Après notre lever, notre petit déjeuner et notre toilette nous faisons une activité puis nous prenons notre déjeuner au self. Un petit café, un temps libre et c'est de nouveau le moment d'une activité suivi d'une collation. Notre fin de journée consiste en un temps libre, suivi du dîner sur notre unité et d'un temps libre avant de nous mettre au lit.

Des éducateurs nous accompagnent 24h sur 24 dans tous les moments de notre quotidien que celui-ci soit joyeux ou difficile. En semaine nous avons deux infirmières par établissement qui nous aident et nous rassurent bien sur notre santé.

Nous avons trois cuisiniers par établissement qui préparent nos repas sur place, nous en sommes très contents. Nos repas sont adaptés à nos besoins individuels.

Des professionnels s'occupent de l'entretien ménage et technique des locaux. Notre linge est en parti lavé sur place mais principalement l'ESAT du CDTPI (Etablissement ou service d'aide par le travail) du groupement. Personnellement nous participons aussi à l'entretien de nos espaces personnels et de nos lieux de vie communs.

Une CESF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale) nous aide sur le plan administratif.

Une équipe d'encadrement constituée de quatre CSE (Cadre Socio-Educatif) et une équipe de direction constituée de deux Directeurs Adjoints et du Directeur général managent tout ce monde.

Les résidents du FAAH NEUVIC-ENTIER / AMBAZAC

DES LUTINS DE NOËL ONT ÉTÉ APERÇUS À AMBAZAC

Le CCAS avait prévu cette année de revenir à la traditionnelle journée de distribution des colis des aînés à l'Espace Mont Gerbassou. Malheureusement la 5ème vague de la COVID en a décidé autrement. Le 18 décembre, bénévoles du CCAS et élus s'étaient donnés rendez-vous à 9h00 pour charger le traineau du Père-Noël. Les lutins ont donc arpenté les routes et chemins d'Ambazac durant toute la journée à la rencontre des anciens. Ainsi plus de colis ont été distribués pour la plus grande joie de leurs destinataires. Que ne feraient pas les petits lutins pour voir un sourire illuminer le visages de nos anciens !

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

BILAN DE L'ÉDITION 2021 DU TÉLÉTHON

Pour cette édition 2021, le Téléthon d'Ambazac s'est déroulé sur les deux premiers samedis du mois de décembre.

Le 3 décembre en soirée, l'Elan cycliste d'Ambazac s'est mobilisé pour organiser une course sur piste au vélodrome de Bonnac-la-Côte. Un grand merci pour cette manifestation réussie dont l'intégralité de la recette a été reversée au profit du Téléthon.

Le 4 décembre de 14h à 18h30, des associations ambazacoises accompagnées de bénévoles se sont mobilisées, dans le respect des règles sanitaires, pour offrir des animations variées aux visiteurs venus braver le mauvais temps sur la place de la République.

PARMI CES ANIMATIONS, ILS ONT PU :

- sur le podium animé par la radio OpenFM, assister à : un mini-concert par la chorale de l'association Phénix, une démonstration de boxe pied-poing par l'Ambazac Savate Boxe Française, un autre mini-concert d'instruments anciens par Lou Gerbassou ;
- sous les barnums, participer à divers stands tels que : vente d'objets divers, jeux pour les enfants, pesée de citrouille pour la bourriche avec CASA, construction de lampions avec l'Amicale Ambazac Soufflenheim, jeux en bois pour les enfants avec l'association Phénix ;

- participer à des manœuvres d'incendie réalisées par les JSP d'Ambazac ;
- participer à une randonnée de 7,5 km ou à une course de 10km, toutes deux organisées et tracées par le club des Godasses Ambazacoises ;
- plus bien-sûr se restaurer avec les crêpes proposées par le Comité de Jumelage et se réchauffer puis prendre un apéro à la buvette tenue par le Comité des fêtes.

Un grand merci à toutes ces associations, à tous les bénévoles qui se sont investis pour la réussite de cette journée, ainsi qu'à tous les Ambazacois qui se sont déplacés, les services techniques, la Croix Rouge et le Club de Pétanque pour le prêt et le montage de leurs barnums.

Le 11 décembre, toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur, un bal a été co-organisé par la Country et Ambaltrad dans la salle des fêtes du Mont Gerbassou. Ce bal fût une très belle réussite, il a permis de rassembler une soixantaine de danseurs dans une ambiance de partage, joyeuse et festive. De nouveau, un grand merci à ces deux associations, à leurs bénévoles et à tous les participants qui ont très bien dansé malgré le port du masque.

Ces manifestations 2021 auront permis de récolter les fonds d'un montant de 2191,85 € qui ont été reversés en intégralité à l'AFM Téléthon. Rendez-vous pour l'édition 2022.

DÉSERTIFICATION MÉDICALE : COMMUNAUTÉ MÉDICALE ET MUNICIPALITÉ MAIN DANS LA MAIN POUR ESSAYER D'AGIR À LEUR ÉCHELLE

En adressant une lettre ouverte à L'Humanité[1] fin octobre dernier, un médecin généraliste ambazacois tirait une fois encore la sonnette d'alarme. Suite au décès d'un homme en raison d'une déficience dans sa prise en charge hospitalière faute des moyens nécessaires, et à quatre mois de l'élection présidentielle, il appelait dans son article coup de poing à mettre définitivement fin aux politiques austéritaires qui concernent la santé. Alors que l'on aurait pu s'attendre à un changement de paradigme de la part des décideurs politiques avec l'épidémie de COVID, 2 ans plus tard, force est de constater que la crise n'a pas permis d'initier un changement de cap en matière de santé pour les pouvoirs publics. Or, à l'échelle d'une commune rurale comme Ambazac, la fracture sanitaire continue de s'accroître, s'ajoutant aux nombreuses autres que traverse le pays telle que celle de l'accès aux services publics. Désertification médicale, inégalités sociales de santé, disparition de la prévention… les questions liées à l'accès aux soins sont récurrentes. Si bien qu'elles sont la première préoccupation des Français, tant du côté des patients que des praticiens, comme le réaffirme un sondage Ifop réalisé en avril dernier pour le JDD[2]. C'est à ce titre qu'elles constituent un véritable enjeu local qui nécessite pourtant des solutions nationales. A leur échelle, communauté médicale et municipalité ambazacoise travaillent de concert afin de proposer des solutions aux habitants du territoire.

RENCONTRE AVEC LE DOCTEUR FRÉDÉRICK STAMBACH ET STÉPHANE CHÉ, MAIRE D'AMBAZAC

Un constat aggravé par la crise du COVID

Cela a été à la fois un hommage et une nécessité pour le docteur Stambach de prendre la plume après qu'un patient a trouvé la mort dans un désert médical faute d'une prise charge minimale chez lui comme à l'hôpital. Bien sûr, la crise soulevée par le COVID dans le milieu libéral et hospitalier était latente et n'a fait qu'exacerber la situation critique dans laquelle se trouvait déjà l'offre de soins en France. Pire, pour lui *« l'hôpital public traverse aujourd'hui une crise mortifère, fruit de 20 années de sous-investissements humains et financiers »*. Si bien qu'à moins d'un changement de cap immédiat donnant à ce service public les moyens d'effectuer ses missions, l'issue semble irrémédiable : les pouvoirs publics programment la privatisation de l'hôpital. Côté pratique libérale, le constat n'est pas beaucoup plus joyeux. *« Nous sommes actuellement environ 5 médecins généralistes « équivalent-temps plein » à Ambazac pour un bassin de population de plus de 11 000 habitants, soit 1 médecin pour 2 200 patients, alors que, dans l'idéal, il faudrait être entre 8 et 10 médecins pour une bonne prise en charge de la population permettant d'anticiper la fermeture de nombreux cabinets ruraux dans les années à venir. De plus, les jeunes générations ont un volume horaire plus faible que les médecins partant à la retraite. Cela signifie qu'il aurait fallu former plus de médecins pour compenser, or on en a formé moins, ce qui amplifie la pénurie. Rien ne semble avoir été anticipé, la responsabilité des dirigeant(e)s politiques des 20 dernières années est écrasante.»*

Les déserts médicaux concernent aujourd'hui une commune sur trois : entre 9 et 12 % de la population française vit dans un désert médical, soit entre 6 et 8 millions de personnes [3]. En effet Ambazac, comme de nombreuses petites villes de France, est confrontée à une désertification médicale galopante due au vieillissement des praticiens ainsi qu'à l'accroissement de la demande de soins, lié notamment au vieillissement cette fois de la population. *« La suppression récente du numerus clausus n'est pas un antidote mais un coup de com ! Elle ne règle ni le problème de la répartition territoriale des généralistes et spécialistes, ni celui de la formation des futurs médecins, les moyens alloués ne permettant pas d'accueillir plus d'étudiants... »* renchérit-il. *« Tout cela, nos dirigeants le savent mais pourtant, ils continuent car ils ne sont pas personnellement concernés »*. La pénurie concerne également les professions paramédicales, toutes ces professions sont saturées et en tension, ce qui explique le nombre de reconversion professionnelle (1/3 des infirmier(e)s diplômé(e)s changent de métier).

Des inégalités de traitement qui touchent les plus fragiles

Les défauts de l'organisation de notre système de santé sont pourtant très largement connus et documentés. S'il offre une bonne couverture des besoins de la population, notre **système de santé souffre cependant de graves inégalités en termes d'accès aux soins en fonction de la zone géographique ou encore du pouvoir monétaire.** Il en résulte des renoncements aux soins pour les plus modestes, mais aussi de l'angoisse et des peurs pour les citoyens de ces territoires. Or, la réponse à ces inquiétudes légitimes est politique et collective.

Une des solutions dans la gouvernance de terrain ?

Des avantages financiers existent pour faciliter l'installation de praticiens, mais pour le maire, *« cela revient à déplacer la pénurie en professionnels de santé d'un territoire à l'autre. Cette mise en concurrence des territoires est malsaine et ne prend pas en considération qu'un jeune médecin ne s'installe pas avec sa famille dans un territoire où il n'y a ni place en crèche, ni école par exemple. ».* Il semble que le peu de mesures engagées soient en décalage avec les besoins des territoires et la demande de proximité des citoyens. La gouvernance de terrain qui est née à Ambazac dès le début de la pandémie, alliant professionnels de santé et décideurs locaux, a permis l'ouverture rapide d'une salle de dépistage en 2020, puis d'un centre de vaccination. Elle est la preuve que cela fonctionne et représente un embryon d'une autre type de gouvernance faisant une large part aux acteurs de terrain. C'est en ce sens que la Municipalité et la communauté médicale locale se sont réunies autour d'une table pour co-construire une solution à plusieurs thématiques répondant au mieux aux attentes de notre population..

UN PÔLE DE SOLIDARITÉ AVEC DES LOGEMENTS POUR NOS AÎNÉS ET L'INSTALLATION DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ À DEUX PAS DU BOURG

Bien que la compétence sociale revienne au Département, la Municipalité agit sur le terrain en lien avec les acteurs locaux de la santé. C'est ainsi qu'elle travaille actuellement au projet de création d'un Pôle de solidarité à deux pas du centre-ville.

2 QUESTIONS À LAURENCE ROUSSY, ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES :

Quel est l'objet de ce Pôle ?

L'objectif est de répondre à plusieurs besoins identifiés. D'abord, celui de proposer une solution à nos aînés en perte d'autonomie mais souhaitant rester indépendants, en leur proposant de petits logements à prix modérés, proches du centre-bourg et des services. De plus, cette structure viserait à permettre l'installation de médecins et spécialistes. Enfin, un logement d'urgence familial appartenant à la ville prendrait place dans ce projet.

Est-ce un projet que la ville mènerait seule ?

Non, la Municipalité souhaite mettre la communauté médicale et un bailleur social autour de la table afin de monter ce projet. C'est d'ailleurs déjà ce qui a été engagé pour parler de la réalisation de ce bâtiment multifonction sur une parcelle que nous venons d'acquérir.

LE CENTRE DE VACCINATION RÉOUVRE SOUS UN NOUVEAU FORMAT

Il y a quelques semaines, en raison de la forte multiplication des lieux de vaccination, le centre de vaccination qui avait élu domicile dans une salle de l'Espace du Mont Gerbassou mise à disposition par la Municipalité fermait. Suite aux dernières annonces gouvernementales, et en lien avec la demande de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine, un nouveau pôle de vaccination ouvrira cependant ses portes le 3 janvier sous une forme simplifiée. *« Ce changement répond à la volonté du gouvernement de décentraliser le processus de vaccination dans les pharmacies et chez les médecins généralistes et à une question de logistique qui sera plus simple pour nous car ce nouveau pôle sera situé sur notre lieu de travail »* explique le docteur Frédérick Stambach. Pour le maire d'Ambazac, au-delà des considérations pratiques, *« l'enjeu est surtout de pouvoir poursuivre un service aux habitants du territoire, notamment pour ceux qui ne sont pas les plus mobiles ».* Cette fois-ci, et afin d'alléger l'organisation des personnels de santé engagés dans cette démarche, il sera localisé devant le Groupe médical, 57 avenue du Général de Gaulle. Une structure temporaire sera montée sur le parking afin d'accueillir les patients souhaitant venir se faire vacciner.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS contacter le 09 70 51 19 68
ou sur internet https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/ambazac
Horaires : 9h00-13h00
Adresse : 57 avenue du Général de Gaulle, 87240 Ambazac

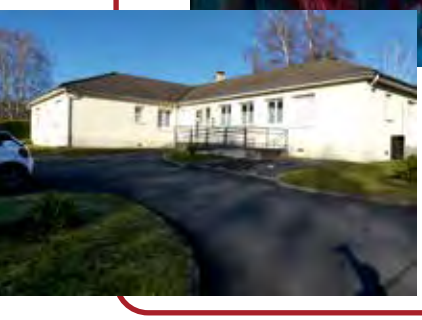

UNE DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE REJOINT LE CABINET MÉDICAL

Bonne nouvelle ! Maï-Line Monchauzou, diététicienne-nutritionniste, a rejoint l'équipe du Groupe médical situé avenue du Général de Gaulle début novembre. Aux côtés des médecins généralistes, infirmières, orthophonistes, psychologue du cabinet, Maï-Line propose dorénavant des rendez-vous tous les mardis à Ambazac.

Basée à Limoges le reste de la semaine, elle pourra vous apporter une aide concernant vos problèmes d'alimentation liés à un déséquilibre alimentaire, à une pathologie (diabète, maladies cardiaques, troubles digestifs, syndrome de l'intestin irritable …), à la dénutrition, pendant votre grossesse ou si vous êtes un sportif. En effet, Maï-Line sait de quoi elle parle puisqu'elle est elle-même une ancienne athlète de haut niveau aux multiples casquettes : judo, jujitsu ou encore boxe.

Pour prendre rendez-vous le mardi au groupe médical,
57 avenue du Général de Gaulle à Ambazac,
la contacter au 07 78 88 48 45.

Pour plus d'informations :
www.ml-monchauzou-dietetique-limoges.fr

[1] Article paru le jeudi 28 Octobre 2021 dans le journal l'Humanité.
[2] https://www.lejdd.fr/Politique/sondage-pour-86-des-francais-la-lutte-contre-linsecurite-sera-importante-dans-leur-vote-en-2022-4040738
[3] Rapport d'information du Sénat, Déserts médicaux : L'État doit enfin prendre des mesures courageuses !, 29 janvier 2020

Les deux présidentes de jumelage

AMBAZAC D'HIER ET D'AUJOURD'HUI !

COMITÉ DE JUMELAGE : POURRA-T-ON FÊTER 35 ANS D'AMITIÉ AVEC MARKT ECKENTAL ?

Comme de nombreuses communes de la Haute-Vienne, Ambazac est jumelée avec Markt Eckental, une ville de Moyenne Franconie en Bavière. Ainsi le 17 juin 1987 à Ambazac, Georg Hänfling (maire d'Eckental) et André Gagnadre (maire d'Ambazac) signaient la charte de jumelage, début d'une longue histoire d'amitié entre les deux communes.

1098 KM SÉPARENT AMBAZAC D'ECKENTAL !

Markt Eckental se situe à une vingtaine de km au nord-est de Nuremberg. C'est une communauté de communes qui compte un peu plus de 15 000 habitants. Depuis 1987, les 1098 km qui séparent les deux comité ont été franchi plus d'une fois ! Les voyages et les échanges ne se comptent plus. Les histoires d'amitié, voire d'amour aussi. Preuve en est le premier mariage franco-allemand, en juillet 1996 entre Valérie et Thomas. De cette union, sont nés deux enfants : Marie et Julien. Comment ne pas oublier aussi le formidable élan de solidarité de Markt-Eckental envers Ambazac lors de la tempête de 1999 avec la mobilisation des pompiers aux côtés de leurs collègues français et un acheminement rapide de matériel technique d'urgence !

Échanges amicaux 1996 comité de jumelage.

DE 0 À 77 ANS ET PLUS, TOUT LE MONDE AIME LE JUMELAGE !

Et que de bons souvenirs et d'émotions lors des retrouvailles. Toutes les générations sont impliquées dans cette belle aventure. Au fil du temps des échanges entre pêcheurs, clubs sportifs, écoles de musique ont permis d'intensifier les liens. Depuis quelques années, un échange s'est mis en place entre jeunes collégiens. Ce sont ainsi une vingtaine de jeunes qui sont du voyage tous les ans.

TOUS LES 5 ANS C'EST LA GRANDE FÊTE !

Chaque année une commune rend visite à l'autre lors du weekend de l'Ascension. Ces aller-retours ont lieu chaque année jusqu'en 2020 où, pandémie oblige, la délégation française n'a pu se rendre en Allemagne. En 2021, la situation ne s'étant pas suffisamment améliorée, ce sont les Allemands qui ont dû renoncer à leur visite. Les deux comités entretiennent les relations grâce à la visio-conférence et au téléphone, mais elles se demandent quand elles pourront à nouveau se rendre visite… Vont-elles pour la première fois devoir renoncer au moment festif des 35 ans du jumelage qui devrait avoir lieu en Allemagne cette année ? Ce serait une première dans l'histoire. Jusqu'à présent les fêtes d'anniversaire ont toujours eu lieu à chaque lustre (période de 5 ans). Ce sont des moments très importants pour tous et qui écrivent l'histoire du jumelage.

PAS DE COMITÉ SANS BÉNÉVOLES !

Il ne faut pas non plus oublier que s'ils sont nés d'une volonté politique, les comités sont avant tout une affaire de bénévoles. Sans ces derniers, rien ne serait possible. Depuis 1987, le comité a été présidé par Gérard Braye, puis pendant 10 ans par Gabrielle Levasseur à qui a succédé Philippe Noussat puis Elisabeth Fonbonne. De 2011 à 2013, il a été présidé par Jean Eisner qui a passé le relais en 2014 à Valérie Pradignac. Marie-Annick Auzeméry succède à Valérie Pradignac depuis 2015.

AVANT / APRÉS

La rue de Gay lussac, aussi appelée rue de l'ancienne gendarmerie, doit son nom à Joseph Louis Gay-Lussac, né à Saint-Léonard-de-Noblat le 6 décembre 1778 et mort à Paris le 9 mai 1850, chimiste et physicien français, connu pour ses études sur les propriétés des gaz.

Sur la tour Eiffel, Gustave Eiffel a fait graver 72 noms de scientifiques, ingénieurs ou industriels qui ont honoré la France de 1789 à 1889, dont celui du chimiste miaulétou.

Cette rue a bien évolué entre les deux clichés, même si les façades des maisons semblent ne pas avoir subi de transformation, la chaussée, elle, a dû évoluer avec l'arrivée de la voiture. Dernier aménagement en date, un plateau surélevé afin de "casser" la vitesse des automobilistes un brin zélés...

La parole aux élus

Ambazac, Continuons ensemble

La santé : un droit constitutionnel

A l'heure où la campagne des élections présidentielles est lancée, nous serions en droit d'entendre les candidats proposer des solutions pour que chacune et chacun aient les mêmes droits à l'accès aux soins de santé. Ce ne sont pourtant pas les lanceurs d'alertes qui manquent. Preuve en est le « SOS » lancé par un généraliste ambazacois, il y a quelques temps dans les pages de l'Humanité. Comment peut-on imaginer que chaque jour dans notre pays faute d'une prise en charge élémentaire on puisse risquer la mort ? La crise sanitaire que nous vivons depuis deux ans n'a rien changé ! Pire, le gouvernement a continué sa politique de fermeture des lits en hôpital. Les difficultés d'accès aux médecins généralistes et aux services d'urgence se cumulent. L'avancée mortifère des déserts médicaux s'accélère.

Un parallèle peut être fait avec la situation dans nos écoles. Trop d'élèves n'ont pas accès aux soins dont ils ont besoin. Le gouvernement prône une école inclusive avec pour objectif de donner accès à l'école, à toutes et à tous, dans des conditions favorables. Or, de plus en plus d'enfants en situation de handicap sont scolarisés sans être accompagnés malgré une notification de la MDPH. Laisser ces élèves sans accompagnement, au mépris de leurs droits, met en souffrance les élèves et leurs enseignants. Il faut des recrutements d'AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) en nombre suffisant mais aussi que l'Agence Régionale de Santé assume ses responsabilités et crée les places nécessaires en établissements spécialisés (IME, ITEP) et en structures de soins, pour répondre à toutes les situations ! Nous commençons à voir intervenir dans nos écoles, des éducateurs ou éducatrices spécialisés, installés en libéral. Mais seuls certains parents en ayant les moyens peuvent les rémunérer pour que leur enfant, en situation de handicap, soit accompagné pendant le temps scolaire. Encore une fois, l'Etat manque à ses devoirs et créé de la discrimination alors que l'éducation doit être une priorité !

Il y a urgence à prendre des mesures rapides et efficaces. La santé est un droit constitutionnel (…la nation garantit à tous, notamment à l'enfant, la mère, aux vieux travailleurs, la protection de la santé…). Une bataille des idées est engagée.

La crise sanitaire a révélé tous les dysfonctionnements de notre système de santé qui souffre depuis des années d'un manque de moyens. Cette même crise du COVID a rendu visibles tous les « métiers du lien » indispensables au fonctionnement de notre société mais qui manquent cruellement de reconnaissance. Les aides à domicile, les AESH, les femmes de ménage aiment leur métier, mais elles sont sous-payées (600 € en moyenne par mois) et travaillent dans des conditions déplorables et scandaleuses : temps partiel contraint, horaires hachés…

Afin qu'elles ne soient pas encore une fois, les oubliées de la crise, François Ruffin, député de La Somme, est parti à leur rencontre et a réalisé, avec Gilles Perret un film documentaire sur ces femmes invisibles du soin et du lien. « Debout les femmes » sera diffusé à Ambazac à la salle Molière le samedi 25/01/2022 à 20h. Il sera suivi d'un débat où tous vos témoignages seront les bienvenus.

Ambazac c'est vous !

Chers concitoyens,

Débutée dans la crise sanitaire la plus importante de ces dernières années, 2021 s'achève de même et restera dans les mémoires comme une charnière où nos modes de vie auront commencé à changer. Partout, une grande part d'énergie et de budgets aura été consacrée à lutter contre cette situation. L'action publique et le moral de nos concitoyens en auront été notoirement affectés, les personnes âgées et isolées tout particulièrement.

A Ambazac, la mobilisation exemplaire des professionnels de santé a permis l'ouverture d'un centre de vaccination apprécié qui a fonctionné au mieux grâce à l'aide de plusieurs bénévoles qu'il convient aussi de remercier. Malheureusement, à l'heure où nous écrivons ces lignes, cette structure vient d'être fermée alors que l'épidémie repart de plus belle.

En effet, depuis mars 2020, élèves, collégiens, lycéens, étudiants, entrepreneurs, commerçants, monde associatif naviguent dans l'incertitude, sans savoir quand le contexte épidémiologique permettra de revenir à une vie normale. Beaucoup se sont retrouvés en situation de précarité. Nous ne pouvions rester insensibles à cette situation, ce qui a conduit le 27 novembre dernier, tous les élus « d'Ambazac c'est Vous » à se rendre à l'agence du Crédit agricole d'Ambazac pour participer à l'opération « boîtes à chaussures » (dons dans une simple boîte en carton). Cette collecte organisée par la Caisse Locale du Crédit Agricole, en partenariat avec la banque alimentaire, en faveur des étudiants, a permis ainsi de recueillir une trentaine de boîtes contenant, douceurs alimentaires, produits d'hygiène ou de loisirs.

Cette année 2021 a été marquée également par l'arrivée de nouvelles têtes parmi le personnel municipal. Nous souhaitons la bienvenue à :

Madame Béatrice GUEMARD, Directrice des Ressources Humaines qui gérera également des régularisations à opérer à la suite des nouvelles exigences imposées notamment par le Trésor Public ou autres réformes des collectivités.

Monsieur Arnaud FRETY Directeur Général des Services, en charge, sous l'autorité du maire, de diriger l'ensemble des services de la commune et d'en coordonner l'organisation. Il assure, en outre, la préparation et la mise en œuvre des délibérations du conseil municipal, la préparation des rapports et propositions budgétaires et veille à la conformité des délibérations, arrêtés et actes.

Et bien entendu nous n'oublions pas toutes les personnes recrutées dans les divers services tant administratifs que techniques mais, comme de nombreux Ambazacois, nous déplorons la fermeture de la mairie deux demi-journées par semaine.

Nous avons participé à la cérémonie d'accueil des Nouveaux Arrivants dans la commune.

C'est un acte d'engagement au service de l'autre. Accueillir, c'est aller vers l'autre. Dans le cadre de la mobilité géographique et sociétale, l'accueil revêt une dimension d'écoute, de partage pour répondre aux besoins, plus ou moins explicites, exprimés par les Nouveaux Arrivants.

Chers concitoyens, avec une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2021, nous vous présentons pour cette nouvelle année, tous nos vœux de santé, bonheur et quiétude et que 2022 soit une année de reconstruction personnelle, économique et sociale en gardant à l'esprit toutes les actions que peuvent initier la solidarité et l'entraide.

Ambazac Un Nouvel Horizon

Lorsque vous lirez ces lignes nous serons de nouveau contraints par la cinquième vague du COVID. Faudra-t-il se résigner à vivre en permanence avec ce virus tout en respectant scrupuleusement les gestes barrières et accepter les rappels de vaccins. Malgré les directives gouvernementales, le centre de vaccination d'Ambazac a fermé ses portes le vendredi 26 novembre 2021 en pleine recrudescence de cas positifs et l'arrivée du variant Omicron. Cette décision a provoqué l'incompréhension de certains administrés.

Lors du conseil municipal du 23/09/2021, nous avons dû nous prononcer sur un dépassement important (+98 974,91€ TTC soit +28%) sur le chantier « Avenue de la libération » une fois les travaux terminés. Nous demandons une meilleure anticipation dans l'estimation et le suivi des travaux. Compte tenu des sommes en jeu, il est primordial que l'opposition soit informée au préalable et non pas mise systématiquement devant le fait accompli.

Beaucoup de projets concernent le bourg alors que les villages se sentent délaissés. Soyons plus à l'écoute de ces habitants et dressons un inventaire des travaux à réaliser afin d'établir un plan pluriannuel en fixant les priorités.

La demande de subvention pour les travaux de la liaison piétonnière MURET/JONAS a été rejetée par la Direction Équipement Territoires Ruraux cette année. Ces travaux auraient pu être financés en partie par le plan de relance « Petite ville de demain » si la Commune ne s'était pas retirée de ce dispositif.

La commune de St Just le Martel a fait le choix radical de lancer la construction d'une nouvelle école élémentaire proche de l'école maternelle et qui pourrait être une des premières de l'académie à obtenir le label « École promotrice de santé ». Cela n'est pas sans nous rappeler notre projet phare de regroupement des deux écoles primaires !

Bonnes fêtes de noël et tous nos vœux pour l'année 2022.

Village des animations avec les Faunes en échasses

Soirée sur nos amies les chauves-souris.

Soirée sur les insectes du Limousin.

Gros succès pour le stand anti-gaspi qui proposait gratuitement gaufres faites de pains invendus et soupes de légumes abîmés ! Merci à Lou Gerbassou pour les préparations et à Carole et Sophie pour la confection.

LA NATURE EN FÊTE À AMBAZAC

Pour sa 1ère édition, la Fête de la Nature a connu un bel engouement pour la plus grande satisfaction des visiteurs, des bénévoles et des élus qui l'ont organisée.

Dès la soirée du 8 octobre, une trentaine de personnes, dont une dizaine d'enfants ont pris part à une soirée chauve-souris animée par Manon Devaud du GMHL (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin).

A la bibliothèque, la soirée astronomie et insectes a elle aussi connu une belle affluence.

Samedi 9 octobre dès 10h00 et sous un beau soleil (merci dame Nature !), les différents stands sont prêts à accueillir les visiteurs. Mini marché de producteurs, activités manuelles, stands d'information, food-trucks et surtout le stand anti gaspi où Carole et Sophie ont proposé gaufres à base de vieux pain et soupe de légumes de saison confectionnées par les bénévoles du groupe folklorique Lou Gerbassou. Ce ne sont pas moins de 15 kg de pâte à gaufres et 40 litres de soupe qui ont été distribués gratuitement tout au long de la journée !

La journée a été également rythmée par des balades (éco-pâturage, tourbière des Dauges, Jonas…), les déambulations des Faunes (artistes échassiers), les contes racontés au musée.

A 16h00 le bal de la citrouille, initiative du CMJ, ouvrait ses portes pour la plus grande joie des enfants.

Cette journée s'est conclue par la projection gratuite du film documentaire « Qu'est-ce qu'on attend ? » qui présente comment la petite commune d'Ungersheim en Alsace s'est lancée dans la transition de l'après-pétrole. Un débat enrichissant et plein d'espoir a suivi en présence du Maire d'Ungersheim (en visioconférence).

La municipalité tient à remercier les boulangeries d'Ambazac pour la collecte du pain, les magasins La Graine de Millet, Le Petit Mag et Super U pour leurs légumes invendus, et tous les bénévoles qui ont permis que cette première fête de la nature soit une réussite. L'équipe organisatrice planche déjà sur la prochaine édition…

Village des animations avec le bus *Au fil de l'eau* et petit marché de producteurs.

Visite guidée et rencontre avec les tondeuses sur pattes de la ville à la parcelle d'éco-pâturage de la ville près de la Gendarmerie. *Merci à la ferme de Maillofargueix !*

Nettoyage de la ville grâce à de nombreuses petites mains, l'aide du SYDED, et le portage des sacs par les ponettes Perle et Poley !

La bibliothèque vous proposait une belle sélection d'ouvrage pour adultes et enfants, ainsi que des jeux autour de la thématique de la nature. Il est encore temps d'y passer cette semaine pour faire le pleins.

Énorme succès pour le Bal de la citrouille qui a attiré près de 70 enfants !

Clôture avec le ciné-débat autour du film de Marie-Monique Robin "Qu'est ce qu'on attend ?"

Village De Vieux Bas
Bourbiers et une difficulté de chemin pour se rendre à l'église
1 feu Guillaume patillay
Marie Desurau sa femme
Leonard fils
Marie prince sa femme
2 f jean le clair
jeanne prince sa femme
46 Marguerite leur fille 16
52 jean 14
Leonard 7
23 jeanne leur fille 4
26 guillaume 3
41 guillaume son fils 17
francois 14
40 marguerite
marie

HISTOIRE : LE RECENSEMENT D'AMBAZAC EN 1759

En partenariat avec l'Association de collectionneurs du Pays d'Ambazac, Bernard Jusserand a écrit un opuscule d'environ 80 pages consacré à la présentation et à l'analyse du recensement de la population d'Ambazac en 1759. L'ouvrage a été édité par les Amitiés généalogiques du Limousin.

En 1759, le curé d'Ambazac sollicite l'évêque de Limoges pour la nomination d'un second vicaire pour la paroisse d'Ambazac. Il argue que la paroisse est très peuplée et étendue et que les communications y sont difficiles. L'évêque de Limoges ordonne la réalisation d'un procès-verbal village par village et maison par maison du nombre de communiants et de non-communiants. Doivent aussi figurer la distance desdits village à l'église paroissiale, la difficulté des chemins, ainsi que les rivières, ruisseaux et ravines qu'il faut traverser. Commence alors une visite détaillée de tous les villages et du bourg d'Ambazac qui durera une bonne semaine. Pour chaque village, ils décrivent d'abord la distance au clocher de la paroisse et la difficulté des chemins. Puis ils passent au recensement proprement dit, feu par feu.

Le procès-verbal de ce recensement est aujourd'hui conservé dans le fonds de l'évêché de Limoges aux Archives départementales de la Haute-Vienne. Ce document au caractère exceptionnel pour l'époque a permis de révéler qu'Ambazac comptait alors 75 villages, 425 feux, 617 ménages et 2670 habitants (1289 femmes et 1381 hommes.

Pour plus d'informations contacter Bernard Jusserand à bernard.jusserand@laposte.net

RENDEZ-VOUS
samedi 19 janvier à 18h
au Musée de minéralogie
Conférence autour
de l'ouvrage de
Bernard Jusserand !
Informations auprès de la mairie
à communication@ambazac.fr.

LA COLLECTION DU MUSÉE S'ENRICHIT GRÂCE À DEUX DONS

En marge de la bourse d'échange de minéraux organisée par la Société de Géologie du Limousin (SGL) début octobre à l'espace Gerbassou, Monsieur et Madame Estève ont souhaité faire le don d'une imposante sidérite au musée de la ville.

L'échantillon remarquable dans sa cristallisation a été extrait de la mine des rivoirands, à Vizille (Isère) et trouvera une place de choix au sein de la vitrine des minéraux de fer.

Le musée va également s'enrichir dans les prochaines semaines de la collection particulière d'Alain Desblaches, minéralogiste amateur et passionné, qui avait pour habitude de faire ses recherches de terrain en embarquant toute sa famille dans ses aventures géologiques. Suite à son décès, sa famille a souhaité léguer sa collection composée de 500 échantillons qui trouveront ainsi petit à petit une place au sein du musée de minéralogie.

La Municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille Desblaches et remercie ces deux nouveaux donateurs.

Le président de la SGL et l'adjoint à la culture lors du don.

B/BLIOTHÈQUE LUD&THÈQUE D'AMBAZAC

L'AGENDA DE LA BIBLIOTHÈQUE

JANVIER

Exposition des photographies Christelle Gaulier

FÉVRIER-MARS

Exposition de pastels de Jean Grezel

AVRIL

Célébration des 30 ans de la bibliothèque. A cette occasion, un spectacle jeunesse, un concours jeunesse dessin et de photo Facebook « Le sac de la bibliothèque se balade », ainsi qu'un atelier de créations « recyclage » à partir de vieux livres, CD seront proposés.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE AU SERVICE DES ÉCOLES DE LA VILLE

Dans le cadre d'un projet pédagogique autour de l'univers des arts du feu, et plus particulièrement la porcelaine et l'émail sur métal, intitulé "En terre de feu" qui concerne les classes de CM2 de Mme Bon et M. Charvit, les élèves sont amenés à créer un objet ou un personnage issu d'un conte revisité qui sera commun aux 2 classes. Pour les aider, la bibliothèque a collaboré à cette action en animant 4 séances de lectures de contes avec comme support un raconte-tapis ou kamishibaï (petit théâtre en bois).

Coup de cœur pour Jean Hegland

- Jean Hegland est née en 1956 dans l'état de Washington, elle est l'auteure d'un premier roman paru en 2017 qui a créé un véritable choc littéraire aux Etats-Unis. **"DANS LA FORÊT"** raconte la relation entre deux soeurs, Nell et Eva,qui doivent apprendre à se débrouiller après la disparition de leurs parents. Portées par leur passion pour la danse et l'écriture, elles luttent pour survivre dans leur maison perdue au coeur d'une nature remplie d'inépuisables richesses. La civilisation s'effondre, l'apocalypse gronde au loin, mais le lecteur reste concentré sur la vie dans la forêt...

- Son deuxième roman paru en France en 2021, **"APAISER LES TEMPÊTES"** relate les parcours d'Anna et Cerise, deux jeunes américaines à la fin des année 70. Promise à une brillante carrière, Anna étudie la photographie à l'Université de Washington. Lycéenne, Cerise vit en Californie, sous l'emprise totale de sa mère. Lorsque chacune des jeunes femmes tombe enceinte par accident, Anna avorte et Cerise décide de garder l'enfant. Dix ans plus tard, leur choix aura déterminé le cours de leur vie. Anna est devenue une photographe de renom, heureuse en amour, Cerise qui a interrompu ses études vit chichement de son travail, en marge de la société et se consacre entièrement à sa fille. D'espoirs en déceptions, de joies en drames, Anna et Cerise, bientôt réunies par le hasard, apprennent à être mères, et à être femmes...

- Le documentaire coup de cœur du secteur jeunesse, **"UNE SAISON AU ZOO"** a une approche très enrichissante de la vie dans un zoo. Il met en avant le rôle de chacun des intervenants, du soigneur au vétérinaire. Il montre également la face cachée du quotidien des équipes, leurs différents rôles, pédagogique, éducatif, de conservation et de préservation. Plongez vous dans le monde secret du zoo !

À LIRE ABSOLUMENT !

C'EST PARTI POUR JE LIS, J'ÉLIS !

Je lis, j'élis c'est quoi ? La Bibliothèque Départementale, en partenariat avec les bibliothèques de la Haute-Vienne, organise chaque année le Prix départemental de lecture jeunesse "Je lis, j'élis". Trois sélections de cinq nouveautés en littérature jeunesse pour trois tranches d'âge distinctes (moyenne et grande sections de maternelle-CP, CE1-CE2, CM1-CM2). Cette action qui s'inscrit dans les politiques départementales en faveur de la culture permet de faire découvrir la richesse de la littérature jeunesse aux enfants et enseignants, de lier les activités de la classe et de la bibliothèque autour d'un projet commun et d'inciter les enfants à lire et à revenir à la bibliothèque.

Les enfants participants (3 classes de grandes sections de l'école maternelle Charles Perrault) ont pris connaissance des albums avec leurs enseignants lors d'une visite des bibliothécaires à l'école. Au printemps les classes viendront à la bibliothèque pour une séance de jeu autour des livres. Fin avril, pas moins de 7000 élèves éliront leur album "coup de cœur" lors d'un vote organisé à la bibliothèque. Dans le respect des règles et contraintes sanitaires qui seront en vigueur en 2022, la présence d'isoloirs, d'urnes et de bulletins de vote seront l'occasion de toucher du doigt l'esprit civique et citoyen. Enfin, au mois de juin, les enfants seront informés du résultat des votes au niveau départemental.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DES REVUES

Notre espace « Revues » évolue grâce à 2 tours de rangements pratiques et esthétiques, réalisées par nos collègues des Services techniques. L'ancien meuble a de fait retrouvé une deuxième jeunesse en servant de nouvelle étagère pour la Ludobib. Les aquarelles exposées sont l'œuvre de Cyrille Cadeville, aquarelliste amateur, et responsable des Espace verts de notre commune.

CULTURE AND CO

La commission culture a commencé à élaborer une programmation culturelle pour 2022.

Toutes les dates n'ont pas été encore arrêtées ainsi que le choix des spectacles. Malheureusement, cette programmation est toujours impactée par la crise sanitaire. En effet, ces derniers mois nous avons dû annuler à plusieurs reprises des séances de cinéma ou des spectacles par manque de spectateurs. Si nous avons toujours la volonté de vous offrir un programme culturel riche et diversifié comme nous l'avons proposé lors de la mandature précédente, nous réfléchissons à d'autres manières de le faire. Nous vous proposons d'ores et déjà trois rendez-vous pour le premier semestre. Les séances de cinéma mensuelles sont pour l'instant maintenues également.

● **15 JANVIER :**

Projection du film **« DEBOUT LES FEMMES »** de François Ruffin et Gilles Perret suivie d'un débat en présence de Damien attaché parlementaire du député de la Somme François Ruffin.

● **12 FÉVRIER :**

LES NAUFRAGÉS DE L'IMAGINAIRE, CABARET D'IMPROVISATION AVEC LE THÉÂTRE DE LA BALISE. Alors que voulez-vous qu'ils jouent ? Faites des propositions… et laissez-les improviser !

● **19 MAI :**

Venez fêter les 100 ans des **GUEULES SÈCHES.** Un spectacle unique spécialement réalisé pour ce centenaire.

LA VILLE D'AMBAZAC VOUS INVITE À LA

PROJECTION, SUIVIE D'UN DÉBAT, DE

SAMEDI 15 JANVIER 2022 À 20H
ESPACE DU MONT GERBASSOU

L'ACCÈS À CE LIEU NÉCESSITE :

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE + PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Ambazac

INFOS ET RÉSERVATION : MAIRIE D'AMBAZAC - 05 55 56 61 45 OU SUR LE SITE DE LA VILLE MAIRIE-AMBAZAC.FR OU SUR

Ambazac
Ville solidaire